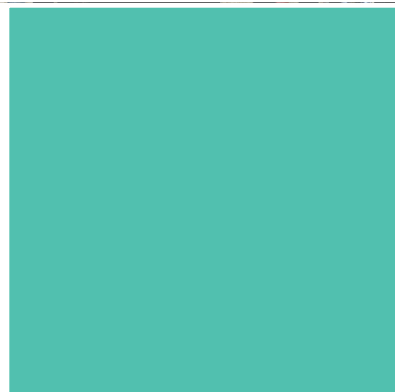
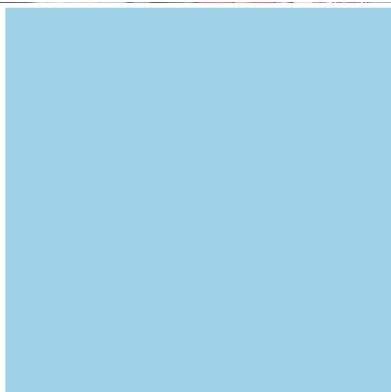
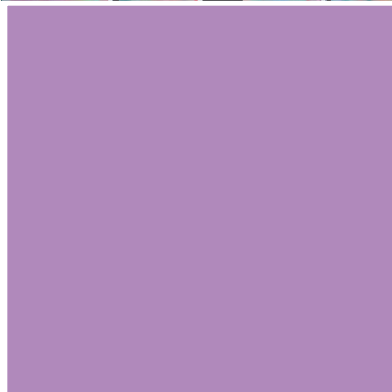
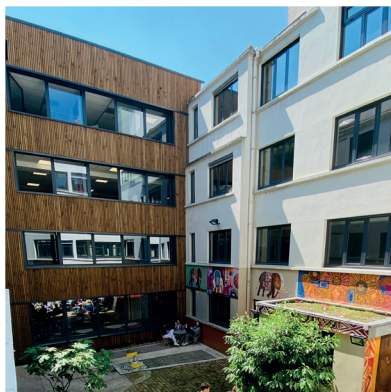


CATALOGUE FORMATION

20
26

CENTRE DE FORMATION SAINT-HONORE



EDITO

Former des professionnels du travail social aujourd'hui ne peut être un acte neutre. À St.Ho, nous affirmons notre vision du vivre-ensemble et de la place accordée aux plus vulnérables. Dans un contexte marqué par des tensions sociales croissantes, des logiques de rationalisation parfois éloignées des réalités humaines et une complexification des situations rencontrées sur le terrain, il nous est important de réaffirmer le sens du travail social. Un travail du lien, de la relation, de l'attention à l'autre, qui ne peut se réduire à des procédures ou à des indicateurs.

Nous défendons une conception de la professionnalisation comme un processus critique et émancipateur. Se former, c'est apprendre à penser son action, à interroger les cadres dans lesquels elle s'inscrit, à résister lorsque cela est nécessaire, et à inventer des réponses ajustées aux réalités vécues par les personnes accompagnées.

C'est pourquoi nous nous engageons à proposer des espaces de formation qui soient aussi des espaces de réflexion, de débat et parfois de désaccord. Des espaces où les professionnels peuvent élaborer, confronter leurs points de vue et construire une posture ancrée, lucide et responsable.

L'offre de formation 2026 s'inscrit dans cette exigence. Elle est le fruit d'un travail collectif avec des formateurs, des acteurs du secteur social et des apprenants, dans une logique de co-construction attentive aux transformations du champ social.

Nous poursuivons ainsi le développement de nos deux grandes thématiques pour les formations Inter : « Accompagner et comprendre l'enfant » et « Coordonner les équipes dans les organisations sociales ». Nos formations sur-mesure (Intra) continuent de se décliner autour des parcours « Enfant et Familles » et « Professionnels », construits avec vous, au plus près de vos réalités.

Plus que jamais, nous faisons le pari que le travail social a besoin de professionnels capables de penser, de s'engager et d'agir avec discernement. C'est à cette ambition que nous souhaitons contribuer. Nous vous souhaitons une découverte engagée de notre offre de formation 2026 et restons à votre écoute pour construire, avec vous, des réponses à la hauteur des enjeux contemporains.



Engagement
Ethique
Proximité
Partenariat

"Se former, c'est apprendre à penser son action, à interroger les cadres dans lesquels elle s'inscrit, à résister lorsque cela est nécessaire, et à inventer des réponses ajustées aux réalités vécues par les personnes accompagnées".

Laurence Germain
Directrice Générale



SOMMAIRE

Présentation du Centre de formation Saint-Honoré	4
Formations INTER	12
Accompagner et comprendre l'enfant	14
Coordonner les équipes dans les organisations	20
Formations INTRA	26
Parcours de l'enfant et des familles	27
Parcours du professionnel	28
Formations Diplômantes	30
Plan d'accès	38
Conditions Générales de Vente	39



Une équipe à votre service

ÉQUIPE DE DIRECTION

- Laurence GERMAIN WASIAK, Directrice Générale
- Lionel HEEMERYCK, Directeur Administratif
- Frédéric DE DONNO, Coordonnateur pédagogique
- Xavier ROUDAUT, Coordonnateur pédagogique
- Ermelinda DOS SANTOS, Responsable Comptable
- Johanna OUBLY, Coordonnatrice du parcours étudiants /référente handicap

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

- Georgiana MURESAN, Aide Comptable
- Irma NFONO, Gestionnaire de Paie

ÉQUIPE TRANSVERSE

- Théo BELLOC, Chef de projet Communication
- Ingrid MORIN, Responsable CRD

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable de projets - Formateurs

- Isabelle BOUGEARD
- Laetitia DE KERCHOVE
- Myriam DESMOINEAUX
- Lorans GLISONI
- Joyce HONEYMAN
- Erwan DELIZ
- David HUSSON
- Mohamed TOURE
- Jean Marc LE HUNSEC
- Céline LEROUX
- Valérie MANCHERON
- Céline MUSITELLI
- Aurélie NGO
- Antoine PARROT
- Eric BERTHERAT

ÉQUIPE GESTIONNAIRES DE FORMATION

- Camélia FAURE
- Georgia GENIPA
- Moane LIMILIE
- Nawel RERZKI
- Jayden NDIAYE
- Mathis VERNAUDON
- Nathanaël CHERVIL

Le Centre de formation Saint-Honoré

Un centre de formation au coeur de votre parcours professionnel

Le Centre de formation Saint-Honoré, historiquement tourné vers la petite enfance, s'est adapté au fil du temps vers une mission de professionnalisation des personnels de la petite enfance et du travail social. À mesure de l'évolution des métiers, le Centre s'est attaché à proposer de nouvelles formations diplômantes pour accompagner au plus près les besoins des professionnels.



St.Ho vous accompagne tout au long de votre carrière

Sensible aux problématiques de terrain, St.Ho affiche sa volonté de proposer des formations ancrées dans le quotidien et d'offrir un espace de réflexion et de ressources aux professionnels. Aujourd'hui reconnu pour son expertise et son accompagnement sur-mesure, le Centre de formation Saint-Honoré propose à la fois des formations sur site ou en distanciel, ainsi que des programmes de formations diplômantes et des offres personnalisées.



Les formations

St.Ho à vos côtés pour développer vos compétences et celles de vos collaborateurs

La formation continue

Depuis 1988, le département formation continue accompagne chaque année plus de 3000 professionnels dans le développement de leurs compétences sur tout le territoire national. Et à partir de 2025, suite à notre développement dans le domaine des groupes d'analyse de pratique nous accompagnerons plus de 10 000 professionnels.

Pour qui ?

Les employeurs et les salariés, les associations, les conseils départementaux...



Des offres dédiées aux professionnels :

- des formations inter et intra établissements
- un accompagnement des employeurs dans la mise en place du stage de 60 heures pour le DEAF « stage préparatoire à l'accueil de l'enfant ».
- groupe d'analyse des pratiques, formations petite enfance, protection de l'enfance, conférences, ateliers, management...

Des formations diplômantes reconnues



92% de réussite en 2025

CAFERUIS

Depuis 2005, St.Ho accueille chaque année 25 futurs cadres en formation préparatoire au CAFERUIS.



89% de réussite en 2025

Assistants familiaux

Saint-Honoré obtient en 2007, l'agrément pour la formation au diplôme d'état d'assistant familial.



97% de réussite en 2025

Educateur de jeunes enfants

Cœur historique de l'activité du Centre, la formation EJE accueille chaque année 110 étudiants en voie directe.



97% de réussite en 2025

Educateur spécialisé

Depuis 1999, à chaque rentrée, 45 futurs ES intègrent en voie directe le Centre de formation.

Un accompagnement personnalisé

À St.Ho chaque étudiant bénéficie d'un référent unique qui l'accompagne pendant toute sa formation.



- Un accompagnement individualisé de chaque stagiaire
- Pour la formation continue, l'élaboration de programmes sur-mesure, en fonction de vos besoins et attentes, en présentiel comme en distanciel
- Une expertise forte dans le domaine social et médico-social
- Une démarche constante d'actualisation des connaissances et des partenariats avec l'enseignement supérieur
- Une orientation créativité très forte
- Une ouverture à l'international grâce au programme de mobilité
- Un centre de documentation spécialisé, avec un fond documentaire riche.

Accompagnement et conseil

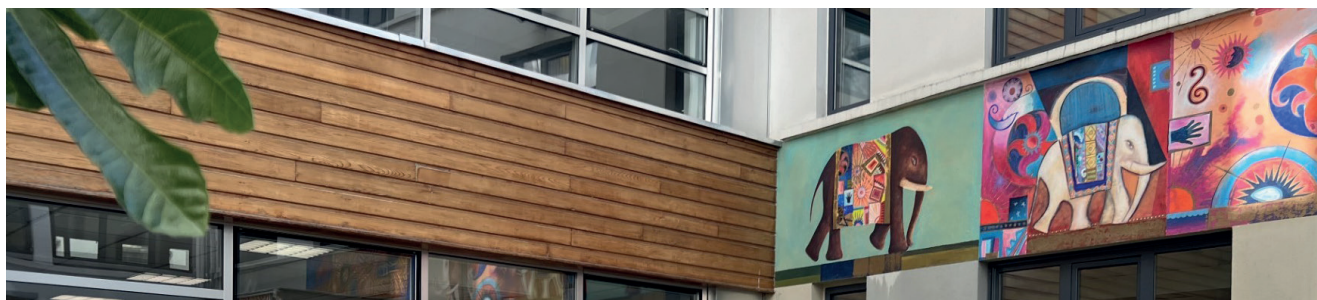
Le centre de formation peut vous accompagner dans les grands projets qui jalonnent la vie institutionnelle. Aussi, nous avons pu mettre à disposition de nos commanditaires des accompagnements sur mesure, tant sur le contenu que la durée, pour les étayer dans plusieurs domaines. Nous vous proposerons un devis, une proposition pédagogique et un plan d'action.

Voici quelques exemples de projets d'accompagnement réalisés :

- Organisation de séminaire d'intégration des nouveaux collaborateurs-trices
- Accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement
- Groupe d'Analyse des Pratiques
- Supervision des cadres.

Pour vous aider à affiner votre besoin, contactez le service de la formation continue : sthoformation@stho.org / 01 42 88 76 48

La vie sur le site de St.Ho



Les ateliers d'expression artistique

Il s'agit d'une semaine qui se situe dans le premier mois de formation, réunissant tous les groupes en formation EJE et ES.

Le centre de formation accueille une équipe d'intervenants artistiques venant d'univers variés (graph, marionnettes, photographie, jardinage, slam, plâtre, vidéo, danse, etc).

L'objectif est que l'étudiant expérimente une pratique artistique, au sein d'un même petit groupe de 10 à 15 étudiants. Aucune connaissance n'est recommandée ni même souhaitée.

La journée des Pros à StHo

Le travail social rencontre depuis quelques années maintenant une véritable crise de sens et d'attractivité. Dans ce contexte, l'un des rôles d'un centre de formation est de soutenir les acteurs et de proposer des outils étayants pour permettre la réflexion puis l'action.

Le concept de « la journée des Pros à StHo » est de proposer un espace dédié aux problématiques rencontrées par les employeurs à travers des tables rondes participatives.





Le BDE

Association d'étudiants chargée d'animer la vie étudiante à St.Ho, le BDE propose différentes activités artistiques culturelles et ludiques sur le temps du déjeuner. Il organise également des soirées étudiantes hors les murs et participe à l'organisation et à l'animation d'événements institutionnels : journées portes ouvertes, salons etc...

Le Centre de Ressources Documentaires CRD

Le Centre de Ressources Documentaires (CRD) accueille les stagiaires de toutes filières toute l'année

- **Son fonds, très riche, est constitué de :**

Environ **6000 ouvrages**, la plupart empruntables.

- **Collections de revues** dont une trentaine d'abonnements en cours
- **L'abonnement au portail** de revues et de livres numériques CAIRN qui donne accès à plus d'une centaine de revues de sciences humaines.
- **180 dossiers** documentaires thématiques mis à jour quotidiennement.
- **Mémoires étudiants.**
- **500 documents audiovisuels.**
- **700 albums pour enfants.**



La consultation de la base documentaire est possible à distance via internet avec un identifiant individuel transmis à tous les usagers du CRD. La documentaliste réalise un travail de veille permettant de repérer les rapports publics, dossiers Web, livres numériques, sites Internet utiles. Cette veille permet de tenir les étudiants régulièrement informés de l'actualité de leur secteur. Une lettre d'information électronique bihebdomadaire adressée à l'ensemble des étudiants et des formateurs répertorie les derniers documents enregistrés dans la base de données disponibles au CRD.

- **L'accueil :**

L'accueil est assuré de 9h à 13h30 puis de 14h30 à 18h du lundi au jeudi, et de 9h à 13h30 le vendredi.

- **Le soutien à la recherche individuelle :**

Tout au long de l'année, la documentaliste guide les utilisateurs du CRD dans leurs recherches documentaires.

- **La formation des étudiants :**

En 1^{re} année une initiation à la recherche de stages est organisée.

Les 2^{ème} année sont formés par le CRD à la réalisation de bibliographies et à l'accompagnement numérique.

Les étudiants en 3^{ème} année bénéficient d'un accompagnement au mémoire : de la recherche des documents utiles, à la relecture, en passant par la mise en page.

Les services à distance :

- **Par internet :**

Une diffusion de l'information sur le travail social est régulièrement proposé. Elle complète l'offre de documentation mise à disposition en salle de lecture. Ainsi, durant les périodes de stage ou de vacances, où les étudiants ne peuvent se rendre au CRD, ils restent informés via les services suivants :

- Diffusion sur le site internet du CRD et sa page Facebook d'informations concernant des événements utiles : programmes TV, radio, colloques, etc., des podcasts radio, des articles de presse, des vidéos.
- Des offres d'emploi destinées aux futurs diplômés et anciens étudiants de l'école.
- Accès à distance, à différentes plateformes et bibliothèques numériques.

- **Par téléphone et par mail :**

La documentaliste répond aux demandes de renseignements pratiques, d'aide et d'accompagnement à la recherche.

À travers tous les services évoqués, le CRD représente une ressource permettant aux étudiants de compléter et approfondir les enseignements de l'école et de préparer leurs travaux, seuls ou en petits groupes.

Enfin, c'est un lieu spacieux et calme où l'on peut venir travailler et consulter livres, revues et produits documentaires sur divers supports.

Contacts :

01.42.88.74.08
crd@stho.org



***Formations INTER au fil des
mois dans nos locaux***



Nos Formations INTER

Nos formations INTER ont été conçues en collaboration avec des formateurs, et des professionnels du domaine social, dans le but de répondre au mieux aux exigences du secteur. Nous avons ainsi orienté notre offre en proposant deux axes principaux : « Accompagner et comprendre l'enfant et « Coordonner les équipes dans les organisations sociales ».

Pour vous inscrire ou toute demande de renseignements :

- N'hésitez pas à nous solliciter par mail : sthoformation@stho.org ou par téléphone au **01 42 88 76 48**.

INTER / INTRA

Plus de
70
sessions
réalisées en
2025

Détails de nos formations

THEME : ACCOMPAGNER ET COMPRENDRE L'ENFANT

Développement et accueil du jeune enfant de 1 à 3 ans	2, 3 et 4 mars	14
Les Neurosciences un nouvel éclairage pour comprendre le jeune enfant	14 et 15 septembre	14
Le jeu du jeune enfant en EAJE	6 et 7 avril	15
La relaxation ludique	12 et 13 octobre	15
Les comportements agressifs du jeune enfant	4 et 5 mai	16
Attachement entre distance et proximité	28 et 29 septembre	16
Accueil des adolescents en SAF	5 et 6 novembre	17
Harcèlement scolaire et cyber harcèlement	25 et 26 mai	17
Accompagnement d'un enfant en situation de handicap	11 et 12 juin	18
Troubles des déficits de l'attention	15 juin	18
Comprendre et accompagner les émotions du jeune enfant	18 et 19 juin	19

THEME : COORDONER LES EQUIPES DANS LES ORGANISATIONS SOCIALES

Les écrits professionnels dans la protection de l'enfance	9 et 10 mars	20
Le travail en équipe en service d'accueil familial (SAF)	14 et 15 septembre	20
Recruter et fidéliser en EAJE	15, 16 et 17 septembre	21
Le rôle du référent professionnel en placement familial	11 et 12 mai	21
Accueil familial face à la radicalisation et aux autres pratiques sectaires	27 et 28 avril	22
Management de proximité et animation d'équipe	14 et 15 septembre	22
Imprévu et management	9, 10 février et 18, 19 mai	23
Gérer les émotions au travail	23 et 24 novembre	23
Tuteur de stage en travail social	24, 25 sep et 15, 16 oct	32

Accompagner et comprendre l'enfant

Développement et accueil du jeune enfant de 1 à 3 ans

Objectif

Ce stage aura pour objectif de faire le point sur le développement du jeune enfant de manière à être capable de lui proposer des réponses adaptées à son âge et à ses besoins.

Contenu

Le jeune enfant accueilli en crèche réalise ses premières expériences dans un environnement où son quotidien est balisé par des repères nécessaires : accueil, repas, sieste, soins du corps, activités d'éveil... qui rythment sa vie.

Pour poursuivre harmonieusement son développement, le petit enfant a besoin d'établir des relations suffisamment sécurisantes, individualisées, et d'être assuré d'un soutien vigilant et bienveillant inscrit dans la continuité et la durée.

Entre la nécessaire routine, sécurisante car prévisible et la stimulation de l'imprévu à distiller à petites doses, il est indispensable de penser l'organisation du quotidien pour que le jeune enfant puisse progressivement se repérer dans le groupe et en grandissant, y être reconnu en tant qu'individu unique, pour acquérir son autonomie.

Programme et méthodes pédagogiques

- Les différentes étapes du développement de l'enfant de 0 à 3 ans
- Séparation, adaptation
- La sécurité affective
- L'accompagnement vers l'autonomie
- La socialisation du jeune enfant
- Les jeux moteurs : trouver des solutions d'aménagement de l'espace pour répondre aux besoins des enfants
- Le choix des activités sensorielles en fonction de l'âge, des besoins et des compétences de l'enfant.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mise en situation et méthodes interactives

Les Neurosciences : un nouvel éclairage pour comprendre le jeune enfant

Objectif

Découvrir les neurosciences, et réfléchir aux compétences et au mode de développement du jeune enfant à la lumière des nouvelles découvertes scientifiques. Il s'agira également de revisiter les pratiques grâce à cet éclairage.

Contenu

Au cœur des nouvelles découvertes scientifiques, les neurosciences apportent un éclairage puissant sur l'impact de l'accompagnement des adultes dans le développement de l'enfant. À la fois innovantes (en apportant des preuves scientifiques) et rassurantes (en confortant les intuitions pédagogiques), les neurosciences démontrent ce qui est favorable ou néfaste pour le jeune enfant. Les principes d'immaturation, de malléabilité et de vulnérabilité du cerveau de l'enfant sont autant de bases qui permettent aux professionnels de réajuster leurs attentes envers le tout petit, en fonction de ses besoins et de ses compétences. L'accompagnement collectif et individuel pourra alors évoluer vers une prise en compte encore plus empreinte de compassion, d'empathie cognitive et émotionnelle pour encore plus de bienveillance.

Programme et méthodes pédagogiques

- Introduction aux neurosciences
- Petite enfance et immaturité cérébrale
- Immaturation cérébrale dans la petite enfance : Focus sur les fonctions exécutives
- Les émotions intenses expliquées par les neurosciences
- Neurosciences du sommeil : des données récentes qui bousculent les pratiques
- Les neurosciences au service des professionnel-le-s de la petite enfance : pour une meilleure compréhension du jeune enfant et de son développement.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mise en situation et méthodes interactives.

Détails pratiques



Durée : 3 jours



Dates : 2,3, mars 2026



**Tarif entreprise : 750 €
Autofinancement : 700 €**

Intervenant : Psychologue

**Public : Professionnel-le-s de la Petite Enfance
Aucun prérequis nécessaire**

**Modalités d'évaluation :
QCM et questionnaire**

**Modalités et délais d'accès :
Inscriptions possibles jusqu'à
20 jours ouvrés avant le
démarrage de la formation**

Détails pratiques



Durée : 2 jours



**Dates : 14,15
septembre 2026**



**Tarif entreprise : 500 €
Autofinancement : 450 €**

Intervenant : Psychologue

**Public : Professionnel-le-s de la Petite Enfance
Aucun prérequis nécessaire**

**Modalités d'évaluation :
QCM et questionnaire**

**Modalités et délais d'accès :
Inscriptions possibles jusqu'à
20 jours ouvrés avant le
démarrage de la formation**

Accompagner et comprendre l'enfant

Le jeu du jeune enfant en EAJE

Objectif

Ce stage permettra de réfléchir au sens et aux objectifs des jeux et des activités proposés à l'enfant, pour être capable de l'accompagner à partir de ses besoins et de ses compétences.

Contenu

Le jeu est le moyen privilégié utilisé par le jeune enfant pour découvrir et progressivement maîtriser son environnement. En constante interaction avec ses espaces de vie, il développe progressivement, grâce aux jeux, ses compétences sensorielles, motrices, ludiques, symboliques et relationnelles. Il construit ainsi son identité de petit garçon ou de petite fille et élabore son rapport au monde. L'aménagement des espaces consacrés aux jeux et aux activités fait partie des préoccupations à avoir, afin que les lieux dans lesquels le jeune enfant joue et évolue soient adaptés à ses besoins et à son rythme de développement.

Programme et méthodes pédagogiques

- L'importance du jeu dans le développement intellectuel, affectif, social de l'enfant
- Le jeu de l'enfant seul, les interactions entre enfants et entre enfants et adultes
- L'aménagement des espaces de jeux
- Exploration d'une palette d'activités :
 - L'éveil sensoriel : jeux et matières
 - L'éveil corporel : jeux musicaux, chantés et dansés
 - L'imaginaire
 - Les activités culturelles et artistiques

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mise en situation et méthodes interactives

La relaxation ludique

Objectif

Ce stage permettra de devenir capable de mettre en œuvre des techniques de relaxation auprès d'enfants de moins de 3 ans et jusqu'à 6 ans en fonction de la composition du groupe.

Contenu

Le terme de relaxation définit toute technique s'exerçant sur le tonus musculaire et visant à son relâchement. La relaxation peut être considérée comme un support dans l'art de vivre les événements et comme un outil dynamique qui aide à franchir les étapes de la vie. Elle favorise l'épanouissement de l'enfant en lui permettant de se découvrir, d'explorer son corps et de s'exprimer. Par une prise de conscience de sa respiration, réflexe naturel qui relie l'intérieur et l'extérieur, l'enfant apprend à libérer ses blocages, à se calmer et à mieux se connaître. En dehors des exposés théoriques, une grande place sera faite à la mise en pratique des exercices par les participants, venir avec une tenue adéquate.

Programme et méthodes pédagogiques

- L'enfant et la relaxation ludique : pourquoi, quand, comment ?
- L'utilisation de supports divers : musique, dessins, contes..
- La relaxation adaptée à chaque âge
- Découvrir le corps par le mouvement :
 - Mieux respirer pour mieux être
 - Se calmer, se détendre, se relaxer
 - Sentir le mouvement vertical
 - Les cinq sens pour appréhender le monde
 - Fixer son attention, se concentrer

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mise en situation et méthodes interactives

Détails pratiques



Durée : 2 jours



Dates : 6,7 avril 2026



**Tarif entreprise : 500 €
Autofinancement : 450 €**

**Intervenant : Psychologue /
Educateur de Jeunes Enfants**

**Public : Professionnel-le-s de
la Petite Enfance.**

**Prérequis : Tout niveau d'exer-
cice professionnel en EAJE**

**Modalités d'évaluation :
QCM et questionnaire**

**Modalités et délais d'accès :
Inscriptions possibles jusqu'à
20 jours ouvrés avant le
démarrage de la formation**

Détails pratiques



Durée : 2 jours



**Dates : 12,13
octobre 2026**



**Tarif entreprise : 500 €
Autofinancement : 450 €**

**Intervenant : Relaxologue /
Psychomotrien**

**Public : Professionnel-le-s de
la Petite Enfance
Aucun prérequis nécessaire**

**Modalités d'évaluation :
QCM et questionnaire**

**Modalités et délais d'accès :
Inscriptions possibles jusqu'à
20 jours ouvrés avant le
démarrage de la formation**

Accompagner et comprendre l'enfant

Les comportements agressifs du jeune enfant

Objectif

Ce stage aura pour objectif d'être capable de contenir les manifestations agressives du jeune enfant, dans un cadre posant les repères essentiels de la socialisation

Contenu

Tout-e professionnel-le de l'enfance est confronté-é un jour ou l'autre à des manifestations d'agressivité de la part d'enfants, même tout petits. Parfois qualifiés de "troubles du comportement" quand ils deviennent un moyen d'expression récurrent, les comportements agressifs du jeune enfant sont pour lui une manière de dire quelque chose immédiatement, dans un passage à l'acte qui exclut la pensée.

Pulsion, tendance normale et nécessaire, l'agressivité ne constitue pourtant pas un élément pathologique. L'enfant étiqueté "agressif" dit cependant quelque chose de son désarroi, de sa souffrance, de son mal-être ou, plus couramment, de ses difficultés faceaux contraintes et aux exigences de la socialisation et de l'individualisation.

Programme et méthodes pédagogiques

- Les comportements agressifs des jeunes enfants en EAJE : fonctions et modes d'expression
 - Les circonstances déclenchant et favorisant l'apparition des comportements agressifs
 - Les conflits entre enfants
 - Les manifestations agressives : morsures, coups...
 - Rôle et attitudes des Professionnel-le-s de la Petite Enfance vis-à-vis de l'agressé, de l'agresseur, du groupe d'enfants et des parents.
 - Place et rôle de l'institution face aux comportements agressifs du jeune enfant : projet pédagogique et travail en équipe
- Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mises en situation et méthode interactives

Détails pratiques



Durée : 2 jours



Dates : 4 et 5 mai 2026



Tarif entreprise : 500 €
Autofinancement : 450 €

Intervenant : Psychologue

Public : Professionnel-le-s de la Petite Enfance
Aucun prérequis nécessaire

Modalités d'évaluation :
QCM et questionnaire

Modalités et délais d'accès :
Inscriptions possibles jusqu'à 20 jours ouvrés avant le démarrage de la formation

Attachement entre distance et proximité

Objectif

- Confirmer l'importance de l'attachement pour le jeune dans le cadre de son placement
- Trouver sa juste proximité dans la relation à l'autre

Contenu

« Le trop, comme le trop peu, nuit à tout jeu » Proverbe allemand

S'attacher. Quel gros mot que ce terme est devenu depuis quelques années. Les travailleurs sociaux de tous bords sont sommés de ne pas s'attacher, pour le bien des jeunes accueillis dit-on. Peut-être bien que cette injonction sert plutôt les travailleurs sociaux eux-mêmes, pour leur propre bien ...

S'attacher. Ne pas s'attacher. Telle la marguerite que l'on dépiaute : je t'aime, un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout. Si ce proverbe allemand dit que le trop, comme le trop peu, nuit à tout jeu, il n'en reste pas moins qu'il laisse une place à du possible, à un possible attachement.

Alors, où et comment se situer dans cette distance-proximité pour permettre à la relation d'advenir et au jeune accueilli de pouvoir grandir car, que nous le voulions pas, nous sommes faits de sentiments et d'émotions, et nul enfant ne peut grandir sans ce besoin inné et primaire nommé Attachement, théorie élaborée par John Bowlby.

Programme et méthodes pédagogiques

- Le concept d'Attachement et son corollaire, l'Amour
 - Les notions de Distance et de Proximité
- Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mises en situation et méthode interactives

Détails pratiques



Durée : 2 jours



Dates : 28 et 29
septembre 2026



Tarif entreprise : 500 €
Autofinancement : 450 €

Intervenant : Psychologue,
Consultant en travail social

Public : Professionnel-le-s de la Petite Enfance, de l'Enfance, de l'Adolescence du Travail social
Aucun prérequis nécessaire

Modalités d'évaluation :
QCM et questionnaire

Modalités et délais d'accès :
Inscriptions possibles jusqu'à 20 jours ouvrés avant le démarrage de la formation

Accompagner et comprendre l'enfant

Accueil des adolescents en SAF

Objectif

Cette formation s'adresse aux équipes éducatives en SAF accueillant des adolescents pour leur permettre de comprendre et d'analyser ce qui se joue pendant cette période de la vie dans ce cadre spécifique. Il sera également proposé de réfléchir aux rôles et aux fonctions des assistants familiaux auprès des adolescents accueillis, pour organiser un accompagnement de qualité en collaboration avec les équipes.

Contenu

Le passage à l'âge adulte s'opère par des transformations aussi bien physiques que psychiques qui s'accompagnent souvent d'un sentiment de malaise de l'adolescent qui doit faire face à de nouvelles réalités qu'il n'assume pas encore. Lors d'un placement, qu'il soit récent ou non, ces réajustements psychiques et physiques s'opèrent sur la base de vécus problématiques éventuellement non-résolus dans l'enfance, et font le lit de divers troubles et manifestations de souffrance tels que les comportements violents, conduites à risques, tentatives de suicide, comportements addictifs, fugues... L'analyse et la compréhension de ces manifestations doit prendre en compte l'histoire particulière de chacun des adolescents et personnaliser les réponses qui leur sont faites..

Programme et méthodes pédagogiques

- L'aspect psychosociologique du développement de l'adolescent
 - Les besoins et comportements spécifiques de l'adolescent
 - La place de l'adolescent dans la société contemporaine
 - Les signes de souffrance de l'adolescent
 - Accompagner l'adolescent au sein de la famille d'accueil
- Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mise en situation et méthodes interactives

Détails pratiques



Durée : 2 jours



Dates : 5 et 6 novembre 2026



**Tarif entreprise : 500 €
Autofinancement : 450 €**

Intervenant : Psychologue / consultant en travail social

Public : Travailleurs sociaux

Prérequis : Toute expérience en accueil familial.

Modalités d'évaluation : QCM et questionnaire

Modalités et délais d'accès : Inscriptions possibles jusqu'à 20 jours ouvrés avant le démarrage de la formation

Harcèlement scolaire et cyberharcèlement

Objectif

Cette formation permettra aux travailleurs sociaux de faire part de leurs questionnements et de leurs craintes face à ce sujet. Aussi, à l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Comprendre le processus de harcèlement scolaire et le cyber harcèlement
- Identifier les leviers pour aider les jeunes victimes
- Mettre en place des actions de prévention et d'information

Contenu

Le harcèlement sur internet obéit aux mêmes mécanismes fondamentaux que le harcèlement scolaire. Pour pouvoir parler de harcèlement, il faut que les agressions s'inscrivent dans la durée et que la relation entre l'agresseur et sa victime soit asymétrique. Le harcèlement produit des effets délétères sur l'enfant pouvant aller jusqu'au suicide de ce dernier. C'est pourquoi il est nécessaire d'établir une politique de prévention et de traitement du harcèlement au sein des établissements scolaires et médico-sociaux.

Programme et méthodes pédagogiques

- Définition du harcèlement scolaire et du cyber harcèlement
- Repérer le harcèlement chez l'enfant. Les signes cliniques.
- La réponse pénale au harcèlement
- Prévenir et agir auprès d'un-e jeune victime de harcèlement scolaire ou cyberharcèlement
- Actions de prévention en établissements scolaires et ESSMS

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mises en situation et méthode interactives

Détails pratiques



Durée : 2 jours



Dates : 25,26 mai 2026



**Tarif entreprise : 500 €
Autofinancement : 450 €**

Intervenant : Psychologue, consultant en travail social

Public : Travailleurs sociaux
Aucun prérequis nécessaire

Modalités d'évaluation : QCM et questionnaire

Modalités et délais d'accès : Inscriptions possibles jusqu'à 20 jours ouvrés avant le démarrage de la formation

Accompagner et comprendre l'enfant

Accompagnement d'un enfant en situation de handicap

Objectif

Cibler les besoins spécifiques d'un enfant en situation de handicap et savoir identifier et mobiliser les ressources nécessaires pour répondre à ses besoins.

Contenu

Le manque d'adaptation de l'environnement peut s'avérer être un frein à l'inclusion du handicap d'un enfant dans la collectivité. Le manque de connaissance des situations de handicap par les professionnels peut entraîner chez ces derniers des inquiétudes quant à l'accueil et l'accompagnement d'un enfant. Développer les compétences et les connaissances des professionnels permet d'améliorer et de faciliter l'accueil et l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

Programme et méthodes pédagogiques

- Les différents types de handicaps.
 - Parcours de soins et rôle des intervenants autour de l'enfant porteur de handicap (fonctionnement du parcours de soins, réseau hôpital et autres structures de soins, MDPH...)
 - Représentation du handicap
 - Identifier les besoins spécifiques d'un enfant porteur de handicap
 - Adaptations pour répondre aux besoins spécifiques d'un enfant porteur de handicap (méthodes, environnement, activités adaptées, ateliers sensoriels, outils...)
 - Projet d'accueil individualisé et autre plans personnalisés
- Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mise en situation et méthodes interactives

Détails pratiques



Durée : 2 jours



**Dates : 11,12
juin 2026**



**Tarif entreprise : 500 €
Autofinancement : 450 €**

Intervenant : Spécialiste du secteur du travail social

Public : Professionnel-le-s de la Petite Enfance
Aucun prérequis nécessaire

Modalités d'évaluation :
QCM et questionnaire

Modalités et délais d'accès :
Inscriptions possibles jusqu'à 20 jours ouvrés avant le démarrage de la formation

Troubles des déficits de l'attention

Objectif

Comprendre et identifier les signes du TDAH et ses conséquences chez l'enfant et mettre en place des méthodes d'accompagnement adaptées.

Contenu

Le TDAH est un trouble du neurodéveloppement pouvant regrouper un ensemble de difficultés sur 4 aspects (cognitif, social, émotionnel, moteur). Il peut exister un retentissement variable sur le fonctionnement de l'enfant et sur son parcours scolaire. Afin d'aider au mieux les enfants présentant un TDAH, des outils et des aménagements sont possibles. La formation des professionnels au TDAH pourrait permettre d'améliorer l'accueil et l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

Programme et méthodes pédagogiques

- Définition et caractéristiques du TDAH
 - Conséquences d'un TDAH chez l'enfant et comorbidités
 - Intervenants autour d'un enfant présentant un TDAH et leurs rôles
 - Repérer les signes évocateurs d'un TDAH chez un enfant
 - Adapter l'accompagnement en ciblant les difficultés de l'enfant
 - Outils permettant d'améliorer l'accompagnement d'un enfant présentant un TDAH
 - Interventions et aménagements possibles (milieu scolaire...)
- Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mise en situation et méthodes interactives

Détails pratiques



Durée : 1 jour



Dates : 15 juin 2026



**Tarif entreprise : 300 €
Autofinancement : 250 €**

Intervenant : Psychologue Expert

Public : Professionnel-le-s de la Petite Enfance, de l'Enfance, et du milieu scolaire. Aucun prérequis nécessaire

Modalités d'évaluation :
QCM et questionnaire

Modalités et délais d'accès :
Inscriptions possibles jusqu'à 20 jours ouvrés avant le démarrage de la formation

Accompagner et comprendre l'enfant

Comprendre et accompagner les émotions du jeune enfant

Objectif

Cette formation a pour objectif de poser les bases permettant d'engager une réflexion sur les manifestations émotionnelles des jeunes enfants. La formatrice proposera les connaissances permettant de comprendre et d'accompagner les émotions du jeune enfant ainsi que leurs manifestations.

De façon opérationnelle, la formation permettra de (d) :

- Connaître les différents types d'émotions
- Comprendre les mécanismes d'émergences et de gestion des émotions chez l'enfant en immaturité par rapport à l'adulte
- Adopter une posture soutenante pour l'enfant
- Favoriser l'apprentissage des émotions et le développement des habiletés sociales

Contenu

Un tout petit enfant confronté aux contraintes de la collectivité, est toujours à un moment ou un autre, en proie à ces émotions « fortes » qu'il ne sait pas encore identifier, comme telles, ni réguler, et qui le mettent en situation de fragilité. Ce n'est que progressivement que le jeune enfant va apprendre à identifier ce qui se passe en lui, grâce aux réponses des adultes qui l'entourent. On doit lui proposer des alternatives, des stratégies de régulation des émotions, qui lui permettront d'apprendre les habiletés sociales.

Toutes les émotions doivent être acceptées, sans jugement, ni condamnation. Ce sont les comportements qui peuvent être adaptés ou régulés. L'accès à la parole, aux jeux symboliques, vont permettre au jeune enfant de mieux identifier ses émotions.

Programme et méthodes pédagogiques

- Comprendre et accompagner les manifestations émotionnelles du jeune enfant en collectivité
- L'apprentissage des émotions et le développement des habiletés sociales
- Comment aider concrètement un enfant à canaliser ses émotions ?
- Les stéréotypes de genre

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mise en situation et méthodes interactives

Détails pratiques



Durée : 2 jours



Dates : 18,19 juin 2026



**Tarif entreprise : 500 €
Autofinancement : 450 €**

Intervenant : Psychologue, consultant en travail social

Public : Professionnel-le-s de la Petite Enfance

Prérequis : Accompagner des jeunes enfants dans les temps du quotidien

Modalités d'évaluation : QCM et questionnaire

Modalités et délais d'accès : Inscriptions possibles jusqu'à 20 jours ouvrés avant le démarrage de la formation

Engagement
Ethique
Proximité
Partenariat



Coordonner les équipes dans les organisations

Les écrits professionnels dans la protection de l'enfance

Objectif

Ce stage aura pour objectif de commencer à acquérir les outils qui amèneront à mieux rédiger les écrits de suivi des enfants pour aider, par exemple, le juge des enfants dans sa prise de décision.

Contenu

C'est l'écriture qui permet de transformer l'expérience constituée d'affects et de comportements en savoirs élaborés. Elle facilite la réflexion à plusieurs sur une même situation, permettant au lecteur d'élaborer un point de vue. Elle favorise la reconnaissance de l'intervenant-e éducatif mettant en évidence ses capacités d'expertise et lui permettant d'assumer et d'affirmer la responsabilité de son cadre de pensée. L'écrit professionnel fait maintenant partie intégrante des activités des professionnel-le-s du travail social. Il témoigne de l'action engagée et peut prendre des formes qui diffèrent légèrement en fonction des habitudes des équipes.

Dès lors, il s'agit de les élaborer en veillant :

- A la forme de ceux-ci : élaboration, présentation,...
- Au fond : précision des observations, construction de la problématique, analyse, proposition, conclusion.

Programme et méthodes pédagogiques

- Comprendre la fonction de chaque écrit pour l'auteur et son destinataire
- Mettre en pratique la distinction entre description et analyse
- S'approprier les étapes et les méthodes utiles à la rédaction des écrits professionnels en tenant compte de la nature de cet écrit, de l'objectif et du destinataire
- Réfléchir à la structure de l'écrit en fonction de sa nature et de son sujet
- Permettre à chacun de prendre conscience de son processus d'écriture et d'aiguiser ses capacités de lecture.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mise en situation et méthodes interactives

Le travail en équipe en service d'accueil familial (SAF)

Objectif

Il s'agira de poser le cadre du travail en équipe et plus particulièrement de réfléchir aux fonctions de l'équipe en SAF.

Contenu

Un service d'accueil familial est constitué de travailleurs sociaux. Chacun à leur place et selon les fonctions qu'ils assurent, ils sont confrontés aux différents événements de l'accueil pour les assistants familiaux et accompagnent les projets de prise en charge des enfants, pour les autres professionnels. La notion d'équipe permet de structurer, avec des références communes, les actions à mettre en œuvre par chacun des protagonistes, pour pouvoir assurer les fonctions nécessaires au travail d'accueil.

Programme et méthodes pédagogiques

- L'interdisciplinarité en protection de l'enfance
- Le cadre du travail en équipe
- Les évolutions des métiers (reconnaissance des Assistants familiaux)
- Les normes et les représentations en jeu
- Les fonctions d'une équipe en placement familial : une nécessaire articulation

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mise en situation et méthodes interactives

Détails pratiques



Durée : 2 jours



Dates : 9,10 mars 2026



Tarif entreprise : 500 €
Autofinancement : 450 €

Intervenant : Educateur spécialisé

Public : Professionnel-le-s du travail social
Aucun prérequis nécessaire

Modalités d'évaluation :
QCM et questionnaire

Modalités et délais d'accès :
Inscriptions possibles jusqu'à 20 jours ouvrés avant le démarrage de la formation

Détails pratiques



Durée : 2 jours



Dates : 14,15 septembre 2026



Tarif entreprise : 500 €
Autofinancement : 450 €

Intervenant : Consultant en travail social

Public : Travailleurs sociaux

Prérequis : Toute expérience en accueil familial.

Modalités d'évaluation :
QCM et questionnaire

Modalités et délais d'accès :
Inscriptions possibles jusqu'à 20 jours ouvrés avant le démarrage de la formation

Coordonner les équipes dans les organisations

Recruter et fidéliser en EAJE

Objectif

- Elaborer une stratégie et un processus de recrutement
- Développer un management cohérent à son environnement professionnel

Contenu

- Le recrutement et l'intégration de nouveaux salariés
- Le management adapté à son environnement professionnel
- Les réunions, les entretiens annuels d'évaluation et les entretiens professionnels

Programme et méthodes pédagogiques

- Les 6 étapes d'un recrutement ;
- Les besoins en compétences : « hard skills », « soft skills » et « mad skills » ; l'offre d'emploi et les canaux de diffusion ; l'information en interne ; l'examen des candidatures dans une approche inclusive
- Les 7 recommandations relatives à l'entretien d'embauche ;
- Les risques du recrutement « par défaut »
- L'accueil et l'intégration des nouveaux salariés ;
- Les 3 dimensions de la complexité qui impliquent un management rigoureux et adapté ; l'évolution des attentes et des aspirations des professionnels ; le management situationnel, intégratif et les approches collaboratives ; l'identité managériale et le rôle de conseil du manager
- Les leviers managériaux pour faire face à la complexité de son environnement ; la dynamique de groupe et les règles de base de la communication ; structuration et animation des réunions, entretiens d'évaluation et des entretiens professionnels
- Les difficultés et inconforts ressentis par les managers ;
- Les 4 types d'entretiens difficiles.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mise en situation et méthodes interactives

Le rôle du référent professionnel en placement familial

Objectif

Au cours de ces 2 journées, il s'agira de présenter le déroulement de la formation de 240 heures et ses points d'étapes : les Evaluations en Milieu Professionnel (EMP) 1 et 2 dont l'évaluation figure dans le livret de formation de l'assistant familial.

Il s'agira aussi de réfléchir à la posture du référent professionnel accompagnant l'assistant-e familial-e dans les débuts de sa vie professionnelle et pendant sa formation.

Contenu

Le référent professionnel en placement familial est un professionnel du placement familial qui accompagne les assistants familiaux en formation. Il tient un rôle majeur au sein des processus de formation par le caractère dynamique et pédagogique de la transmission d'éléments de savoir en situation professionnelle qu'il assure auprès de l'assistant familial en formation. Il est garant des évaluations employeurs figurant sur le livret de formation de l'assistant familial (arrêté du 4 juin 2024 portant modification de l'arrêté du 14 mars 2006 relatif au diplôme d'Etat d'assistant familial)

Programme et méthodes pédagogiques

- Le déroulé de la formation 240 heures et la place des Évaluations en Milieu Professionnel
- Les différents écrits de la formation et leur accompagnement
- Les évaluations en Milieu professionnel et leur déroulement
- Les outils d'accompagnement de l'assistant-e familial-e
- Analyse des pratiques des référents professionnels

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mise en situation et méthodes interactives

Détails pratiques



Durée : 3 jours



Dates : 15,16,17 septembre 2026



**Tarif entreprise : 750 €
Autofinancement : 700 €**

Intervenant : Directeur d'établissements médico-sociaux.

Public : Professionnels en situation de recruter et de manager des équipes

Prérequis : Tout niveau d'exercice professionnel en EAJE

Modalités d'évaluation : QCM et questionnaire

Modalités et délais d'accès : Inscriptions possibles jusqu'à 20 jours ouvrés avant le démarrage de la formation

Détails pratiques



Durée : 2 jours



Dates : 11,12 mai 2026



**Tarif entreprise : 500 €
Autofinancement : 450 €**

Intervenant : Consultant en travail social

**Public : Référents professionnels du placement familial
Aucun prérequis nécessaire**

Modalités d'évaluation : QCM et questionnaire

Modalités et délais d'accès : Inscriptions possibles jusqu'à 20 jours ouvrés avant le démarrage de la formation

Accueil familial face à la radicalisation et aux autres pratiques sectaires

Objectif

Cette formation permettra aux assistants familiaux de faire part de leurs questionnements et de leurs craintes face à ce sujet. Aussi, à l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Travailler sur leurs représentations
- Comprendre le processus de radicalisation
- Comprendre les besoins spécifiques du public
- Travailler sur sa posture professionnelle et réfléchir aux actions à mettre en place
- Identifier les ressources

Contenu

Les assistants familiaux sont confrontés à des phénomènes qualifiés souvent de « dérives radicales » : ils se questionnent sur le discours des enfants accueillis, leur rejet de certaines communautés, l'envahissement du discours par des références religieuses, le refus des valeurs et des règles républicaines... De plus, ils sont amenés aujourd'hui à accueillir les enfants de djihadistes (les retours de zone) qu'ils doivent accompagner. Comment protéger l'enfant sous cette emprise ? Comment éviter de tomber dans la stigmatisation ? Comment aider et accompagner ces jeunes victimes ? Cette formation propose de mieux comprendre le phénomène de radicalisation, et de découvrir les outils existants et les dispositifs étatiques afin de ne pas rester seul face à cette problématique sensible.

Programme et méthodes pédagogiques

- Religion et accueil familial
- Repérer les moyens de propagande de la radicalisation et identifier le discours radicalisé
- Prévenir et agir auprès d'un-e jeune victime
- La réponse publique
- L'accompagnement des enfants de retour de zone

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mise en situation et méthodes interactives

Management de proximité et animation d'équipe

Objectif

- Clarifier son rôle de manager/ d'encadrement
- Animer l'équipe en utilisant les outils du management
- Apprendre à communiquer en créant un environnement favorisant l'implication des collaborateurs
- Définir et mettre en œuvre un style de management et des modalités de travail en équipe alliant motivation et efficacité

Contenu

Au cœur des nouvelles découvertes scientifiques, les neurosciences apportent un éclairage puissant sur Dans le secteur social et médico-social les termes de coordination, d'animation d'équipe et de management ont fait leur apparition. Il n'est pas toujours évident de savoir « prendre sa place » auprès et dans une équipe. L'animer, la manager ne s'invente pas, c'est un métier. Cette posture suppose de mobiliser certaines compétences et de savoir appréhender les phénomènes à l'œuvre au sein d'une organisation et d'un groupe professionnel. Cette formation a pour finalité de vous familiariser avec les enjeux inhérents à cette nouvelle fonction.

Programme et méthodes pédagogiques

- Le rôle et les compétences du manager
- Cerner ses missions
- Les qualités d'un leader
- Agir sur les leviers de la motivation
- Apprendre à déléguer
- Se positionner au sein d'une équipe : « L'équipe : un groupe sous influence »
- La prise de parole devant une équipe

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mise en situation et méthodes interactives

Détails pratiques



Durée : 2 jours



Dates : 27,28 avril 2026



**Tarif entreprise : 500 €
Autofinancement : 450 €**

Intervenant : Spécialistes de la thématique de la radicalisation et des pratiques sectaires

Public : Assistants familiaux
Aucun prérequis nécessaire

Modalités d'évaluation :
QCM et questionnaire

Modalités et délais d'accès :
Inscriptions possibles jusqu'à 20 jours ouvrés avant le démarrage de la formation

Détails pratiques



Durée : 2 jours



**Dates : 14 et 15
septembre 2026**



**Tarif entreprise : 500 €
Autofinancement : 450 €**

Intervenant : Sociologue,
Psychologue

Public : Tout professionnel amené à gérer ou animer une équipe
Aucun prérequis nécessaire

Modalités d'évaluation :
QCM et questionnaire

Modalités et délais d'accès :
Inscriptions possibles jusqu'à 20 jours ouvrés avant le démarrage de la formation

Coordonner les équipes dans les organisations

Imprévu et management

Objectif

Ce stage sur la gestion des imprévus permettra de mieux comprendre la gestion du temps, et ainsi d'appréhender les imprévus de manière professionnelle et sereine. Il est nécessaire d'apprendre à maîtriser les imprévus afin qu'ils ne soient pas une fatalité.

Contenu

Parce qu'ils peuvent arriver n'importe quand et que nous ne savons pas de quoi ils seront faits, nous risquons de subir les imprévus : ils nous éloignent de nos priorités et consomment beaucoup d'énergie. La gestion des imprévus permet de les traiter avec discernement, efficacité et sérénité, sans les subir. Réagir à chaque imprévu n'est pas la même chose que les gérer. La gestion des imprévus englobe leur prise en compte en amont et en aval du moment où ils se manifestent.

Programme et méthodes pédagogiques

- Analyser ses missions
- Prendre conscience des objectifs et des contraintes de chacun
- Apprendre à se projeter
- Hiérarchiser ses priorités
- Maîtriser la gestion des imprévus au travail
- Mise en œuvre des ressources personnelles

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mise en situation et méthodes interactives

Détails pratiques



Durée : 2 jours



Dates : 9, 10 février et 18, 19 mai 2026



**Tarif entreprise : 500 €
Autofinancement : 450 €**

Intervenant : Consultant en travail social

Public : Chefs de service, salarié en responsabilité, manager

Prérequis : Etre en responsabilité sur ses tâches professionnelles

Modalités d'évaluation : QCM et questionnaire

Modalités et délais d'accès : Inscriptions possibles jusqu'à 20 jours ouvrés avant le démarrage de la formation

Gérer les émotions au travail

Objectif

La formation aura pour objectifs :

- Identifier les émotions et clarifier leurs rôles chez l'être humain
- Apprendre à les reconnaître et à travailler avec
- Réfléchir autrement à la question de la distance professionnelle

Contenu

Les professionnels sont de plus en plus confrontés à des personnes qui sont traversés par des émotions variés qui peuvent les amener à avoir des comportements agressifs, de colère, de détresse intense et qui vont amener les professionnels à vivre eux-mêmes d'autres émotions. Mais peut-on s'autoriser à éprouver une émotion quand on est professionnel ? Que peut-on faire de ses émotions ? Implication, engagement, exigences sont également au cœur des pratiques mais aussi générateurs de stress. Il s'agira donc d'aborder ces questions afin que les participants soient plus à même d'identifier les émotions présentes dans les situations de travail ou dans les relations afin de mieux les vivre et pourquoi pas s'en servir pour engager d'autres relations parfois plus distancées.

Programme et méthodes pédagogiques

- Les émotions qu'est-ce que c'est ?
- Les différentes émotions
- Emotions et communication
- Le stress une émotion particulière ?
- Le traitement possible des émotions : l'intelligence émotionnelle
- Prendre de la distance, ajuster son positionnement

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques complétés par une approche inductive, analyse de cas pratiques, mise en situation et méthodes interactives

Détails pratiques



Durée : 2 jours



Dates : 23, 24 novembre 2026



**Tarif entreprise : 500 €
Autofinancement : 450 €**

Intervenant : Psychologue

Public : Professionnels éducatifs et Educateurs de Jeunes Enfants. Aucun prérequis nécessaire

Modalités d'évaluation : QCM et questionnaire

Modalités et délais d'accès : Inscriptions possibles jusqu'à 20 jours ouvrés avant le démarrage de la formation

Démarche pédagogique des formations INTER

Nos formateurs mettent en oeuvre une pédagogie active, au cours de laquelle les participant-e-s alternent travaux individuels et collectifs, étude de cas, analyse de documents et analyse de situations professionnelles concrètes.

Les références théoriques et pratiques sont proposées par les intervenant-e-s sous la forme de brefs exposés afin de favoriser et enrichir l'avancée de la réflexion et le réinvestissement de la formation sur le terrain professionnel. La formation doit apporter au stagiaire un espace de réflexion sur le sens de son travail au quotidien.

Nos formateurs s'adaptent à toute demande spécifique exprimée par le groupe quant à l'approfondissement des différents points abordés :

- Apport des connaissances théoriques et pratiques
- Questionnements
- Echanges avec le groupe
- Powerpoint, film, vidéo
- Exemples issus de la pratique quotidienne des professionnels / cas pratiques
- Réflexion individuelle et collective de façon participative et dynamique
- Réflexion commune sur les moyens visant à améliorer les pratiques actuelles
- Ouverture sur des propositions concrètes
- Jeu de rôle, mise en situation
- Analyse de situations rencontrées par les stagiaires, analyse des pratiques professionnelles (à partir de l'expérience et des difficultés vécues par les participants dans leur pratique quotidienne)
- Un document pédagogique d'accompagnement regroupant articles et références théoriques abordées, est remis à chaque participant-e.

HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter notre référente handicap :

Johanna Oubly

johannaoubly@stho.org
01 42 88 88 19

Engagement
Ethique
Proximité
Partenariat





*Un large choix de thématiques
pour vos formations*



Nos Formations INTRA

Nos formations INTRA ont été réalisées en distinguant le parcours de l'enfant et des familles et le parcours du professionnel. Elles sont à destination des personnels d'Établissements sociaux et médico- sociaux, CDEF, MECS, EMP, IME... d'Établissements d'accueil du jeune enfant de toutes tailles, de placements familiaux, de Conseils Départementaux ou d'associations, de RAM ou RAMAP ou crèches familiales, de Maisons d'Enfants, de LAEP...

Nous vous proposons des formations « sur mesure ». Après écoute de vos besoins, nous élaborerons un programme ajusté à vos attentes et une durée adaptée à vos besoins. Puis nous vous transmettrons un programme qui présentera les prérequis, les objectifs opérationnels et évaluables, les méthodes mobilisées et les modalités pédagogiques, les modalités et délais d'accès, les modalités d'évaluation, la durée ainsi que le tarif.

- Nous organisons des conférences pour les groupes les plus importants (30 personnes et plus) le soir ou le samedi. Les thèmes sont à définir avec vous.
- N'hésitez pas à nous solliciter par mail : sthoformation@stho.org ou par téléphone au **01 42 88 76 48**.

INTER / INTRA

Plus de
70
sessions
réalisées en
2025

Parcours sur mesure

PARCOURS DE L'ENFANT ET DES FAMILLES

1	Accueillir un bébé en collectivité
2	Accueillir un bébé allaité en EAJE
3	Accueil du jeune enfant de 3 mois à 1 an
4	Accueillir un enfant d'une autre culture en EAJE
5	Le sommeil du jeune enfant
6	Penser le quotidien du jeune enfant
7	Accompagner les émotions de l'enfant placé/confié en accueil familial
8	Accueillir l'adolescent en famille d'accueil
9	Accueil des mères adolescentes
10	Atelier de créativité en accueil de loisir
11	L'entrée en école maternelle
12	Les relations avec les parents en école maternelle
13	Egalité des genres à l'école
14	La prise en charge des ados agressifs ou violents
15	La prise en charge d'enfant et d'adolescents victimes d'agression sexuelle
16	Soutien à la parentalité
17	Le travail avec les familles en protection de l'enfance
18	Accompagner les parents de différentes cultures

Parcours sur mesure

PARCOURS DU PROFESSIONNEL

1	Groupe d'Analyse de la Pratique
2	Formation Maître d'apprentissage / Tuteur
3	Geste d'urgence en EAJE
4	Geste et posture : bien porter le petit enfant et prévenir la lombalgie
5	L'approche Snozelen auprès du jeune enfant
6	L'observation outil indispensable en EAJE
7	Règles, limites, et interdits en EAJE
8	Formation, attachement aux séparations et aux retrouvailles
9	La communication avec les parents
10	Accueil des parents dans les EAJE
11	Actualisation du projet éducatif et pédagogique
12	L'élaboration et réactualisation du projet d'établissement
13	La communication entre les membres de l'équipe en EAJE
14	Le secret professionnel et les responsabilités juridiques
15	L'information préoccupante et le signalement
16	Être ou devenir responsable EAJE
17	Être accueillant en LAEP
18	Les mineurs isolés
19	Responsabilité civile administrative et pénale du responsable d'EAJE
20	L'autorité parentale
21	Tuteur de stage en travail social

Zoom sur les GAP

St.who est un acteur majeur dans l'animation des Groupes d'Analyse de la Pratique

Une Offre en INTER ou en INTRA

Les « GAP » réunissent des professionnels de la relation autour d'un animateur tiers qui va les aider à affiner l'accompagnement des usagers par l'observation et la compréhension de leurs expériences de terrain (éducatives et/ou pédagogiques) en leur permettant de mettre à jour leur manière de faire singulière.



Le Centre de formation Saint-Honoré propose, sur demande, de mobiliser des animateurs de Groupes d'Analyse des Pratiques pour les salariés d'établissements sociaux et médico-sociaux, d'établissements d'accueil du jeune enfant, de Relais Assistants Maternels ou bien pour des assistants familiaux de Conseils départementaux ou d'associations... Nous nous adaptons à votre demande, et pouvons également vous proposer des GAP spécialisés :

Les Groupes d'Analyse de la Pratique pour les assistants familiaux

Le groupe de réflexion et d'analyse des pratiques constitue un espace ressource pour les Assistant-e-s Familiaux, en leur permettant d'échanger entre eux et avec l'animatrice, et d'analyser les enjeux des accueils d'enfants en prenant un certain recul par rapport aux situations vécues.

Particulièrement agissante dans un processus de professionnalisation, la participation à un groupe d'analyse des pratiques amène les Assistant-e-s Familiaux à travailler sur :

- L'identification de leurs valeurs personnelles et la compréhension de leurs interactions avec les réalités institutionnelles

- Le questionnement de leurs propres représentations éducatives pour les ajuster au cadre professionnel
- L'élaboration en groupe de situations difficiles visant l'aménagement d'une distance professionnelle
- L'analyse de ces enjeux relationnels dans le cadre institutionnel
- La prise en compte de leurs propres émotions et sentiments et leur repérage pour les penser dans un contexte professionnel
- La régulation de leurs relations avec l'autre (enfants, partenaires du placement, collègues assistants familiaux, parents...) et ce, dans le cadre de leur mission
- L'élaboration du sentiment de compétence professionnelle et sa croissance

Groupes d'analyse de la pratique

Les Groupes d'Analyse de la Pratique pour les professionnels des lieux d'accueil Petite Enfance

L'objectif est de maintenir un espace de pensée et de prendre du recul sur sa pratique en partageant au sein d'un groupe mixte (ES, EJE, Chef de service...) ou non. Le tarif est adapté à chaque groupe.

En échangeant entre eux-elles, avec le soutien de l'intervenant pour analyser les enjeux des actions menées auprès des équipes et des parents, les équipes pourront prendre un certain recul par rapport aux situations rencontrées. L'objectif principal de ces GAP sera de soutenir ces professionnels dans leur positionnement en leur permettant de prendre plus conscience de leur « racines professionnelles », d'avoir des clés de compréhension vis-à-vis de situations de travail, des situations de communication.

L'analyse des pratiques proposée au centre de formation Saint-Honoré envisage cet espace comme :

- Un espace et un temps de distanciation avec les activités quotidiennes pour élaborer sa pratique entre pairs
- Un lieu de mutualisation des expériences et des problématiques rencontrées par les participants
- Un espace d'élaboration, de réflexion et d'analyse collective quand les cadres se retrouvent parfois seuls dans leurs contextes d'intervention

Les Groupes d'Analyse des Pratiques Managériales

Dans le contexte de mutations profondes du secteur social et médico-social, les fonctions managériales évoluent et doivent pouvoir être élaborées par ceux qui les incarnent. Le management d'équipe ne peut se contenter d'application mécanique et les décisions prises doivent être adaptées à chaque contexte de travail.

La réflexion mutualisée des professionnels nous apparaît être le meilleur outil vers le développement des compétences, tout en permettant la prise de recul avec des situations problématiques, complexes. Gestion des conflits, conduite du changement, conduite de projet, recrutement, évaluation,... sont autant de thématiques susceptibles d'être travaillées durant ces temps formatifs.

- Une opportunité pour construire des pistes d'actions, des axes d'amélioration des pratiques, des hypothèses de travail
- La possibilité d'identifier son style de management et renforcer sa posture
- Un temps d'échange protégé du fait de l'engagement des participants et des animateurs.



Formation Tuteur

Contenu

Le tuteur de stage en travail social est un professionnel en exercice qui accompagne les stagiaires en formation initiale. Il tient un rôle majeur au sein des processus de formation par le caractère dynamique et pédagogique de la transmission d'éléments de savoir en situation professionnelle qu'il assure auprès des alternants.

La formation vise ainsi à construire les compétences nécessaires à l'accueil et à l'accompagnement des stagiaires comme à la transmission des savoir-faire puis à l'évaluation du parcours d'apprentissage en fonction des attendus des diplômes préparés.

Une offre en INTER ou en INTRA

Tuteur de stage en travail social

Prérequis

Aucun prérequis nécessaires

Objectif

La formation vise la maîtrise des compétences constitutives de la fonction de tuteur de stage en travail social :

- Accueillir et faciliter l'intégration de l'alternant
 - Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
 - Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages
- Elle permet également au futur tuteur d'assurer ses missions de liaison avec l'organisme de formation et de disposer d'outils de formalisation du suivi de l'alternant.

Contenu

Le tuteur de stage en travail social est un professionnel en exercice qui accompagne les stagiaires en formation initiale. Il tient un rôle majeur au sein des processus de formation par le caractère dynamique et pédagogique de la transmission d'éléments de savoir en situation professionnelle qu'il assure auprès des alternants.

La formation vise ainsi à construire les compétences nécessaires à l'accueil et à l'accompagnement des stagiaires comme à la transmission des savoir-faire puis à l'évaluation du parcours d'apprentissage en fonction des attendus des diplômes préparés.

Programme et méthodes pédagogiques

Afin de réaliser les objectifs visés, la formation est conçue dans l'optique d'accompagner les stagiaires dans l'explicitation de leurs pratiques, l'approfondissement de leurs compétences, l'actualisation de leurs connaissances.

Formation Tuteur			
	Intitulé	Contenus	Modalités
Jour 1	Accueillir et faciliter l'intégration	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance du cadre juridique, des missions et des référentiels métiers• Identifier les enjeux de la professionnalisation et les principes de l'alternance• Créer les conditions favorables à l'accueil et au suivi du stagiaire	<ul style="list-style-type: none">• Apports théoriques• Initiation d'une démarche méthodologique d'accompagnement• Utilisation et/ou élaboration d'outils (livret d'accueil)
Jour 2	Accompagner et développer l'autonomie	<ul style="list-style-type: none">• Guider la réflexion de l'alternant• Construire une relation d'accompagnement pédagogique	<ul style="list-style-type: none">• Elaboration d'outil d'accompagnement• Analyse de pratiques d'accompagnement
Jour 3	Transmettre et évaluer	<ul style="list-style-type: none">• Collaborer avec le centre de formation• Organiser le parcours d'apprentissage• Evaluer les acquis en situation de travail	<ul style="list-style-type: none">• Formalisation et/ou utilisation d'outils de communication et de suivi• Apports théoriques
Jour 4	Valoriser et faire connaître la fonction de tuteur	<ul style="list-style-type: none">• Communiquer sur la fonction tutorale• Acquérir une posture formative• Formaliser le rôle et la place du tuteur au sein de la structure	<ul style="list-style-type: none">• Formalisation d'un dossier d'accompagnement du stagiaire• Présentation de situations issues de la pratique

Détails pratiques



Durée : 4 jours, avec une intersession (2 jours + 2 jours)



Dates : 24, 26 septembre et 15, 16 octobre 2026



Tarif Inter : 1 000 € / par personne
Tarif Intra : 4 800 €

Intervenant : Consultant en travail social

Public : Tout salarié d'un établissement de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale susceptible d'encadrer des stagiaires en formation initiale.

Modalités d'évaluation : QCM et questionnaire

Modalités et délais d'accès : Inscriptions possibles jusqu'à 20 jours ouvrés avant le démarrage de la formation

Contacts :

Service de la Formation Continue
01.42.88.76.48
sthoformation@stho.org



**Formations
DIPLOMANTES**



Formations DIPLÔMANTES

DE - Édicateur de Jeunes Enfants	35
DE - Édicateur spécialisé	36
DE - Assistant Familial	37
CA - CAFERUIS	38
MASTER 1 IDS : Parcours Direction d'Organisation Sociales	40
MASTER 2 IDS : Parcours Direction d'Organisation Sociales	41

DE - Educateur de Jeunes Enfants

Un diplôme d'état de niveau 6

Fiche RNCP N° 41 745 publiée le 01/09/2026

Certificateurs : Ministère chargé de la solidarité et Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
Le référentiel de formation est fixé par Arrêté.

Prérequis

- Être titulaire du baccalauréat.
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4.
- Admission au terme d'un examen d'admission (étude de dossier) et d'un entretien

Objectif

- Susciter une identité professionnelle qui favorise l'engagement, le sens critique, la créativité, la recherche et la réflexion collective.
- Donner aux étudiants les outils théoriques, pratiques et méthodologiques pour faciliter la rencontre avec les institutions et leurs projets.
- Les former à accompagner des publics en difficultés (enfants, adolescents, adultes) dans un but de socialisation, d'autonomie, de participation et de prévention.
- Les former à rendre compte de leurs choix éducatifs et pédagogiques selon une approche transdisciplinaire et partenariale.

Modalités pédagogiques et méthodes mobilisées

Les étudiants bénéficient d'enseignements théoriques qui s'articulent et côtoient en permanence l'expérience du terrain. Ils découvrent les publics et construisent leur expérience du terrain en les reliant aux apports de connaissances. Ils travaillent leur disponibilité à l'autre pour mieux l'accompagner, notamment grâce à des espaces de réflexion tels que les groupes d'analyse des pratiques (GAP), les bilans individuels et collectifs.

Programme

La formation théorique se compose de 4 blocs de compétences (BC) :

- BC1 : Concevoir et conduire un accompagnement socio-éducatif dans l'intérêt des jeunes enfants et de leur famille > 504 h
- BC2 : Favoriser et soutenir le développement harmonieux et l'épanouissement du jeune enfant > 504 h
- BC3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en oeuvre des politiques de cohésion social > 252 h
- BC4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social > 245 h

Les 4 blocs de compétences sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche », qui soutient la réflexivité sur la démarche de recherche et auto-analyse de sa pratique et de sa place de professionnel. 12h de rendez-vous individuels viennent participer de cet apprentissage.

Durée

La formation d'une durée de 3 ans décomposée en 6 semestres repose sur le principe de l'alternance intégrative avec des périodes de formation théorique et des périodes de formation pratique réparties de la façon suivante :

- formation théorique (1517 heures)
- formation pratique (1925 heures).

La prochaine session de formation se déroulera de septembre 2026 à juin 2029.

Modalités d'évaluation

Cette formation est sanctionnée par l'obtention du Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE) - niveau 6*, gradé licence. Les critères de validation sont l'assiduité d'une part, le dépôt et la validation des travaux d'autre part. Les étudiants réalisent des travaux (oraux et/ou écrit) tout au long de la formation, ils sont accompagnés et évalués par les formateurs référents des modules et constituent une préparation aux épreuves de certification.

**La nouvelle nomenclature des diplômes (décret N°2019 -14 du 8 Janvier 2019) positionne désormais ces quatre Diplômes d'État au niveau 6 (anciennement II).*

Débouchés et suite de parcours

Ce diplôme d'état permet d'occuper le poste d'éducateur de jeunes enfants. Le grade licence permet une poursuite d'études en Master.

Passerelles / Equivalences / Validation partielles

La formation valide 180 ECTS (crédits européens). Possibilités de valider un ou des blocs de compétence. Nous contacter pour une proposition personnalisée.



97% de réussite en 2025



96% de satisfaction en 2025

Détails pratiques



Tarif :

En formation initiale, la Région Ile- de-France co-finance la formation. Restent à la charge de l'étudiant :

Les droits d'inscription EJE : 170 €/an*

Frais de dossier : 370 €/an*

Les droits d'inscription à la licence pour ceux qui souhaitent suivre l'option en 3ème année d'étude : **170€***

*sous réserve de modification

Modalité et délais d'accès :

Vous êtes lycéen et futur bachelier, étudiant en réorientation : inscrivez-vous en voie initiale sur la plateforme Parcoursup :

www.parcoursup.fr

Vous êtes demandeur d'emploi et bénéficiaire du RSA : dossier à télécharger sur notre site internet : www.stho.org – Nous contacter au 01 42 88 98 49 ou par mail : selectionstho@stho.org

Vous êtes salarié bénéficiant d'un financement par l'Employeur, un OPCO ou le CPF de transition : date limite d'inscription : 30 juin 2026.

Vous souhaitez intégrer la formation uniquement par la voie de l'apprentissage : date limite d'inscription : 30 Juin 2026.

En cas d'allègement, de dispense de certification ou de financement personnel, nous consulter.

Dossier à télécharger sur notre site internet : www.stho.org
Nous contacter au 01 42 88 98 49 ou par mail selectionstho@stho.org

Effectif par groupe :

30 étudiants

10 par groupe de suivi

Contacts :

Inscription à l'entretien d'admission : Nawel RERZKI
selectionstho@stho.org

DE - Educateur spécialisé

Un diplôme d'état de niveau 6

Fiche RNCP N°41 747 publiée le 01/09/2026

Certificateurs : Ministère chargé de la solidarité et Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
Le référentiel de formation est fixé par Arrêté.

Prérequis

- Être titulaire du baccalauréat.
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4.
- Admission au terme d'un examen d'admission (étude de dossier) et d'un entretien

Objectifs

- Susciter une identité professionnelle qui favorise l'engagement, le sens critique, la créativité, la recherche et la réflexion collective.
- Donner aux étudiants les outils théoriques, pratiques et méthodologiques pour faciliter la rencontre avec les institutions et leurs projets.
- Les former à accompagner des publics en difficultés (enfants, adolescents, adultes) dans un but de socialisation, d'autonomie, de participation et de prévention.
- Les former à rendre compte de leurs choix éducatifs et pédagogiques selon une approche transdisciplinaire et partenariale.

Modalités pédagogiques et méthodes mobilisées

Les étudiants bénéficient d'enseignements théoriques qui s'articulent et côtoient en permanence l'expérience du terrain. Ils découvrent les publics et construisent leurs expériences du terrain en les reliant aux apports de connaissances. Ils mettent au travail leur disponibilité à l'autre pour mieux l'accompagner, notamment grâce à des espaces de réflexion tels que les groupes d'analyse des pratiques (GAP), les bilans individuels et collectifs.

Programme

La formation théorique se compose de 4 blocs de compétences (BC) :

- BC 1 : Concevoir et conduire un accompagnement éducatif spécialisé dans une visée préventive et inclusive > 504 h
- BC 2 : Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation > 504 h
- BC 3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en oeuvre des politiques de cohésion sociale > 252 h
- BC 4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social > 245h

Les 4 blocs de compétences sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche », qui soutient la réflexivité sur la démarche de recherche et auto-analyse de sa pratique et de sa place de professionnel. 12h de rendez-vous individuels viennent participer de cet apprentissage.

Durée

La formation d'une durée de 3 ans décomposée en 6 semestres repose sur le principe de l'alternance intégrative avec des périodes de formation théorique et des périodes de formation pratique réparties de la façon suivante :

- formation théorique (1517 heures)
- formation pratique (1925 heures).

La prochaine session de formation se déroulera de septembre 2026 à juin 2029.

Modalités d'évaluation

Cette formation est validée par le Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES) - niveau 6* gradé licence. L'acquisition des compétences est évaluée par des épreuves écrites, orales, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de pratique professionnelle.

**La nouvelle nomenclature des diplômes (décret N°2019 -14 du 8 Janvier 2019) positionne désormais ces quatre Diplôme d'État au niveau 6 (anciennement II).*

Passerelles / Equivalences / Validation partielles

La formation valide 180 ECTS (crédits européens). Possibilités de valider un ou des blocs de compétence. Nous contacter pour une proposition personnalisée.

Débouchés et suite de parcours

Ce diplôme d'état permet d'occuper le poste d'éducateur spécialisé.
Le grade Licence permet une poursuite d'études en Master.



97% de réussite en 2025



93% de satisfaction en 2025

Détails pratiques



Tarif :

En formation initiale, la Région Ile- de-France co-finance la formation. Restent à la charge de l'étudiant :

Les droits d'inscription ES : 170 €/an*
Une participation aux frais de formation : 368 €/an*

Les droits d'inscription à la licence pour ceux qui souhaitent suivre l'option en 3ème année d'étude : **170€***

*sous réserve de modification

Modalité et délais d'accès :

Vous êtes lycéen et futur bachelier, étudiant en réorientation :

inscrivez-vous en voie initiale sur la plateforme Parcoursup :

www.parcoursup.fr

Vous êtes demandeur d'emploi et bénéficiaire du RSA : dossier à télécharger sur notre site internet : www.stho.org – Nous contacter au 01 42 88 98 49 ou par mail: selectionstho@stho.org

Vous êtes salarié bénéficiant d'un financement par l'Employeur, un OPCO ou le CPF de transition : date limite d'inscription : 30 juin 2026.

Vous souhaitez intégrer la formation uniquement par la voie de l'apprentissage : date limite d'inscription : 30 Juin 2026.

En cas d'allègement, de dispense de certification ou de financement personnel, nous consulter.

Dossier à télécharger sur notre site internet : www.stho.org
Nous contacter au 01 42 88 98 49 ou par mail selectionstho@stho.org

Effectif par groupe :

30 étudiants
10 par groupe de suivi

Contacts :

Inscription à l'entretien d'admission : Nawel RERZKI
selectionstho@stho.org

DE - Assistant Familial

Un diplôme d'état de niveau 4

Fiche RNCP N°41 758 publiée le 01/01/2026

Certificateur : Ministère chargé de la solidarité
Le référentiel de formation est fixé par Arrêté.

Prérequis

- Avoir obtenu un agrément des services départementaux compétents,
- Etre en situation d'emploi, la formation est initiée par l'employeur
- Avoir réalisé le stage préparatoire de 100 heures préalable au premier accueil.

Objectifs

- Etre capable de répondre aux besoins physiques et psychiques de l'enfant.
- Contribuer à l'intégration de l'enfant au sein de la famille d'accueil.
- Savoir favoriser le développement global de l'enfant et contribuer ainsi à son insertion sociale, scolaire ou professionnelle.
- Savoir communiquer avec les membres de l'équipe pluriprofessionnelle ainsi qu'avec les partenaires.

Modalités pédagogiques et méthodes mobilisées

La formation se déroule de façon hybride avec :

- 100h de stages préalables
- 300 heures en présentiel au Centre de formation
- 120 heures en distanciel sur la plateforme d'apprentissage en ligne MOODLE

Les modalités pédagogiques s'articulent autour d'apports théoriques mis en perspective avec des situations concrètes de travail. Le centre de formation Saint-Honoré s'attache à faire dialoguer les enseignements théoriques avec les réalités concrètes de terrains, grâce à une équipe de formateurs expérimentés et au fait des évolutions du secteur d'activité.

Programme

Stage pratique préalable : 100 heures

Formation théorique : 420 heures

- BC1 : Mettre en oeuvre un accompagnement éducatif, affectif, social et prendre en compte des besoins et droits fondamentaux de l'enfant/du jeune.
- BC2 : Accompagner l'enfant/le jeune dans ses relations avec son cercle familial élargi.
- BC3 : Veiller à la place de l'enfant/du jeune au sein de sa famille d'accueil : de son arrivée à son départ.
- BC4 : Se situer dans le contexte d'intervention de l'assistant familial et dans le travail en équipe pluriprofessionnelle.

Modalités d'évaluation

Pour valider la formation, il faut :

- Dossier de pratique professionnelle :
 - Réalisation d'un dossier de pratique professionnelle à partir d'une situation éducative vécue
 - Épreuve orale du dossier de pratique professionnelle : présentation du dossier de pratique professionnelle et échange avec le jury
 - Épreuve orale relative à une situation portant sur l'enfant/le jeune et sa famille
 - Épreuve écrite - étude de cas : Épreuve d'analyse d'une situation d'accompagnement/d'accueil d'un enfant/ jeune
 - Soutenance orale portant sur un écrit professionnel
- Le diplôme est remis au titulaire par le centre de formation.


Passerelles / Equivalences / Validation partielles

Il n'y a pas d'équivalences ou de passerelles pour cette formation car la formation ne permet pas la validation de crédit ECTS. L'obtention de la certification est conditionnée à la validation des quatre blocs de compétences. Chaque bloc de compétences est validé séparément.

Débouchés et suite de parcours

La formation débouche sur la présentation à un diplôme d'état d'assistant familial et, est obligatoire pour exercer ce métier


Détails pratiques

 **Tarif : 5425 €**

 **Durée :**

420h de formation sur 18 à 24 mois.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

 **Inscription :**

Modalités et délais d'accès

Les dossiers sont téléchargeables sur le site du Centre de Formation Saint-Honoré www.stho.org ou sur demande auprès de notre service.

Les inscriptions sont ouvertes du mois de mars au mois de juillet de chaque année.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

**Effectif par promotion :
15 apprenants**



**89% de
réussite en
2025**



**76% de
satisfaction
en 2025**

Contacts :

**Service de la Formation
Continue**
01.42.88.76.48
sthoformation@stho.org

CA - CAFERUIS

Un diplôme d'état de niveau 6

Fiche RNCP N°36 836 publiée le 01/09/2022

Co-titulaires : Ministère chargé de la solidarité et Ministère de la santé et de la prévention.
Le référentiel de formation est fixé par Arrêté.

Prérequis

Diplôme et expérience Cf. l'arrêté du 31 août 2022 et le décret N° 2022-1208 du 31 août 2022.

Objectif

- Savoir concevoir et conduire des projets d'unité ou de service dans le cadre du projet institutionnel
- Etre capable d'apporter une expertise technique
- Savoir manager une ou des équipes
- Savoir mettre en oeuvre une organisation du travail, la gestion administrative et budgétaire d'une unité ou d'un service
- Etre capable d'adapter sa communication en interne comme en externe (partenariat)
- Savoir mener une évaluation et développer de la qualité (compétence transversale)

Modalités et délais d'accès

Les sélections ont lieu jusqu'au mois de juillet de chaque année et sont valables 5 ans (se renseigner pour les dates précises).

Les sessions de formation débutent chaque année en septembre.

Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site du Centre de Formation Saint Honoré : www.stho.org ou envoyés par courrier ou mail sur demande.

- Des réunions d'information sont proposées régulièrement
- Entretien de sélection (30 minutes)
- Commission de sélection chaque semaine
- Confirmation par le candidat de son inscription par courrier ou par mail

Modalités pédagogiques et méthodes mobilisées

Les modalités pédagogiques s'articulent autour d'apports théoriques mis en perspective avec des situations concrètes de travail.

Le centre de formation Saint-Honoré s'attache à faire dialoguer les enseignements théoriques avec les réalités concrètes de terrains, grâce à une équipe de formateurs expérimentés et au fait des évolutions du secteur d'activité.

Programme

Formation théorique : 400 heures.

- BC1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale (150 heures)
- BC2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale (100 heures)
- BC3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale (60 heures)
- BC4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service (90 heures)

Formation pratique : 420 heures. Des allègements peuvent être accordés en fonction de la situation du candidat.

Modalités d'évaluation

- Certification du bloc de compétences 1 « Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale » : Le dossier technique (rédaction et soutenance orale)
- Certification du bloc de compétences 2 « Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale » : Analyse de situation épreuve orale
- Certification du bloc de compétences 3 « Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale » : Epreuve écrite de 4 heures
- Certification du bloc de compétences 4 « Contribuer au projet d'établissement ou de de service » : Mémoire de pratique professionnelle (Rédaction et soutenance).

Passerelles / Equivalences / Validation partielles

Possibilités de valider un ou des blocs de compétence. Nous contacter pour une proposition personnalisée.

Débouchés / suites de parcours

L'intitulé des postes occupés par l'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale peut-être: Chef-fe de service, Responsable de service éducatif ou social, Cadre socio-éducatif, Responsable d'unité, Responsable de pôle, Adjoint-e de direction...Le grade Licence permet une poursuite d'étude en Master.

Financement CPF



Détails pratiques

€ Tarif :

Frais de sélection : 100 €

Frais d'inscription : 100 €

Frais pédagogiques : 7 300 €

En cas d'allègement de dispense de certification ou de financement personnel, nous consulter.



Durée :

Formation de 820h sur 18 mois (prolongation possible à 24 mois. Elle est répartie en Unités de Formation (UF) et en périodes de stage.



Inscription :

Modalités et délais d'accès

Les dossiers sont téléchargeables sur le site du Centre de Formation Saint-Honoré wwwstho.org ou envoyés par courrier sur demande.

Des réunions d'information sont proposées régulièrement.

**Effectif par promotion :
25 apprenants**



**92% de
réussite en
2025**



**92% de
satisfaction
en 2025**

Contacts :

Service de la Formation
Continue

01.42.88.76.48

sthoformation@stho.org



**MASTER DOS
St.Ho & UPEC**



Master 1 Intervention et Développement Social : parcours Direction d'organisation sociale (DOS 1)

En partenariat avec l'UPEC • Formation de niveau 6

Fiche RNCP N°39 040 publiée le 01/07/2024

Certificateurs : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et Université Paris-Est Créteil.
Le référentiel de formation est fixé par Arrêté.

Prérequis

- Directeur/trices en poste désirant obtenir un diplôme de niveau 6, tel que demandé dans les textes réglementaires et conventionnels
- Ou Directeur/trices adjoint/es
- Ou Chefs de service titulaires du CAFERUIS ou d'une formation équivalente (possibilité de solliciter le dispositif de formation allégé)
- Ou Salarié/es non cadres titulaires d'une Licence (ayant une expérience de l'encadrement et des perspectives à court ou moyen terme d'occuper des fonctions de direction).
- Les candidats en dehors de ces profils peuvent solliciter un entretien personnalisé pour étudier leur admissibilité.

Une dérogation est possible sur examen du dossier de candidature par la commission de validation des acquis professionnels et de l'expérience de l'université.

Objectifs

- Développer, dynamiser les connaissances et les enrichir, par l'acquisition de nouveaux modèles d'intelligibilité et de raisonnements sur la pratique de direction dans ses différentes dimensions.
- Traiter les problématiques actuelles du secteur d'intervention sociale et leurs évolutions dans un environnement complexe.
- Maîtriser les aspects administratifs, législatifs, réglementaires, financiers de l'intervention sociale.
- Développer les capacités de positionnements face aux responsabilités liées à l'exercice d'une fonction de direction engagée dans une perspective de management stratégique d'un établissement ou d'un service éducatif, médico-social et social.
- Acquérir un diplôme universitaire de niveau 6 (CEC).

Modalités pédagogiques et méthodes mobilisées

La formation se déroule en présentiel.

Mise en situation - Partage d'expériences et analyse - Travail en sous-groupe à partir de documents proposés par la formateur - Étude de cas issus de l'expérience professionnelle ou de stage - Travail de recherche documentaire - Élaboration d'éléments relatifs à la stratégie de management d'un établissement.
Accompagnement personnalisé tout au long de la formation.

Programme

La formation est constituée de 6 unités d'enseignement (UE) déclinées pour certaines en éléments constitutifs d'une unité d'enseignement (ECUE) et d'autant de validations réparties de la manière suivante :

- UE 1 : Questions sociétales > 37h
- UE 2 : Connaissance du secteur professionnel > 43h
- UE 3 : Droit social, gestion, management > 63h
- UE 4 : Analyse du travail d'organisations > 21h
- UE 5 : Conception et conduite de projet > 37h
- UE 6 : Méthodologie de la recherche et de la guidance de mémoire > 49h

Modalités d'évaluation

La validation repose sur la production d'un travail écrit ou oral pour chacune des UE en cours de cursus et de la rédaction d'un article construit à partir d'une posture de recherche en lien avec le questionnement professionnel et managérial. Cet article est présenté devant un jury en fin de cursus.

Passerelles / Equivalences / Validation partielles

Toute demande de dispense ou d'allègement doit être faite auprès du centre de formation lors de l'entretien de positionnement et sera conventionnée.

Débouchés / suites de parcours

Le master prépare à l'exercice de fonctions de direction et d'encadrement dans les secteurs social et médico-social. La formation s'inscrit dans une logique de développement professionnel et de formation tout au long de la vie.

Détails pratiques

€ Tarif :

Formule complète : 6 800 € + 250 € de frais d'inscription à l'université.

Formule allégée : 5243 € + 256 € sous certaines conditions - nous consulter



Durée :

318h de formation sur 9 mois

La formation se déroulera du 12 octobre 2026 au 18 juin 2027.

Regroupements de 4 jours consécutifs par mois du lundi au jeudi.



Inscription :

Modalités et délais d'accès

Inscription jusqu'à 15 jours avant l'ouverture de la formation

Pour un devis personnalisé, contacter le service de formation continue :

sthoformation@stho.org

**Effectif par promotion :
15 apprenants**



**100% de
réussite en
2025**

Financement CPF



Contacts :

**Service de la Formation
Continue**

01.42.88.76.48

sthoformation@stho.org

Master 2 Intervention et Développement Social : parcours Direction d'organisation sociale (DOS 2)

En partenariat avec l'UPEC • Formation de niveau 7

Fiche RNCP N°39 040 publiée le 01/07/2024

Certificateurs : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et Université Paris-Est Créteil.
Le référentiel de formation est fixé par Arrêté.

Prérequis

- Être titulaire d'un Diplôme de niveau II
- Ou Professionnels du domaine de formation : possibilités d'accès par la voie de la validation des expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur (VAPP).

Objectifs

1- Piloter et diriger des organisations sociales et médico-sociales

Former des cadres capables d'inscrire leur action dans une perspective stratégique de développement, de changement et d'innovation, en lien avec les politiques publiques et les dynamiques territoriales.

2- Manager et conduire des projets complexes

Maîtriser le management global des organisations : gestion, coordination d'équipes, négociation, démarche qualité, évaluation, conduite de projet et développement partenarial.

3- Analyser, anticiper et décider

Développer une posture de direction fondée sur :

- L'analyse stratégique et systémique
- Les méthodologies de diagnostic
- La sociologie des organisations et du changement
- La compréhension des politiques publiques et des enjeux européens et territoriaux
- La prospective et l'aide à la décision

Modalités pédagogiques et méthode mobilisées

La formation se déroule en présentiel.

Mise en situation - Partage d'expériences et analyse - Travail en sous-groupe à partir de documents proposés par la formatrice - Étude de cas issus de l'expérience professionnelle ou de stage - Travail de recherche documentaire - Élaboration d'éléments relatifs à la stratégie de management d'un établissement.

Programme

La formation est constituée de 5 unités d'enseignement (UE) déclinées pour certaines en Éléments constitutifs d'une unité d'enseignement (ECUE) et d'autant de validations.

- UE 7 : Questions sociétales > 19h
- UE 8 : Partenariat, réseaux, territoires > 70h
- UE 9 : Pilotage des organisations > 77h
- UE 10 : Langages et outils > 91h
- UE 11 : Méthodologie de la recherche > 105h

Modalités d'évaluation

Les évaluations reposent pour la plupart sur des écrits portant sur des réflexions et analyses correspondant à des études de cas, dans pratiquement chaque unité.

Les enseignants/formateurs qui assurent la responsabilité pédagogique de ces modules présenteront aux participants les modalités concrètes de ces évaluations. Les travaux demandés peuvent être individuels et collectifs.

Passerelles / Equivalences / Validation partielles

Toute demande de dispense ou d'allègement doit être faite auprès du centre de formation lors de l'entretien de positionnement et sera conventionnée.

Débouchés / suites de parcours

Le master prépare à l'exercice de fonctions de direction et d'encadrement dans les secteurs social et médico-social. Les diplômés peuvent également intervenir comme formateurs, s'associer à des activités d'enseignement universitaire ou poursuivre en doctorat. Leur expertise leur permet par ailleurs d'exercer des missions de conseil ou de consultant auprès d'organisations et d'institutions. La formation s'inscrit dans une logique de développement professionnel et de formation tout au long de la vie.

Détails pratiques

€ Tarif :

Formule complète : 7 800 € + 256 € de frais d'inscription à l'université.

Financement : formation éligible au CPF



Durée :

371h de formation sur 18 mois

La formation se déroulera du 14 octobre 2026 à juin 2028
Rentrée le 14 octobre 2026.

Regroupements de 3 jours consécutifs par mois



Inscription :

Modalités et délais d'accès

Inscription jusqu'à 15 jours avant l'ouverture de la formation

Pour un devis personnalisé, contacter le service de formation continue :

sthoformation@stho.org

Effectif par promotion : 30 apprenants



100% de réussite en 2025

Financement CPF



Contacts :

Service de la Formation Continue

01.42.88.76.48

sthoformation@stho.org

Centre de formation Saint-Honoré

Formation Initiale :

- Formations voie directe, en apprentissage, en situation d'emploi :
- Éducateur de Jeunes Enfants
- Éducateur Spécialisé

Formation Continue :

- Formation au CAFERUIS
Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
- Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF)
- Formation INTRA et INTER
- Master 1 Intervention et développement social : parcours Direction d'organisation sociale (DOS1)
- Master 2 Intervention et développement social : parcours Direction d'organisation sociale (DOS2)

Vos contacts

à la Formation Continue

SERVICE DE LA FORMATION
CONTINUE

TELEPHONE : 01.42.88.76.48

MAIL : sthoformation@stho.org

ADRESSE

42/44 rue de Romainville 75019

Standard : 01 42 88 80 80

Métro

- Ligne 11 - station : Télégraphe
- Ligne 7 bis - station : Pré-Saint-Gervais
- Ligne 3 bis - station : Porte des Lilas

Bus

- Ligne 48 (Palais Royal/Porte des Lilas) arrêt : Porte des Lilas
- Ligne 60 (Porte de Montmartre/Gambetta) arrêt : Place des fêtes
- Ligne 96 (Montparnasse/Porte des Lilas) arrêt : Porte des Lilas

Tram

- Ligne T3b (Porte de Vincennes/Porte de la Chapelle) arrêts : Porte des Lilas ou Robert Debré

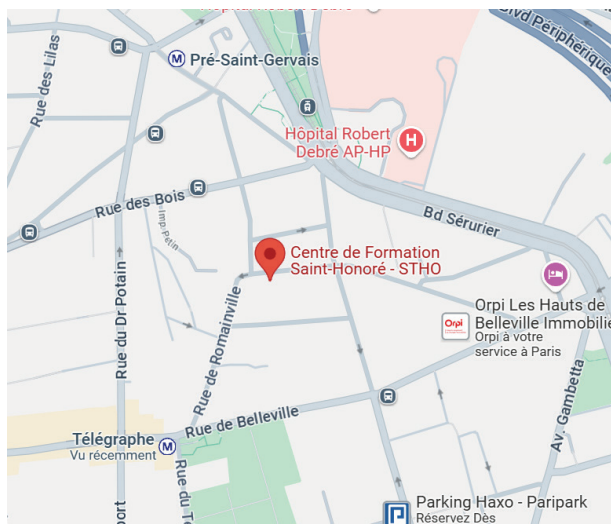
Le centre de formation et nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et des aménagements de formations sont possibles après étude de vos besoins.

RÉFÉRENTE HANDICAP :

Johanna OUBLY

johannaoubly@stho.org

Plan d'accès



Conditions Générales de vente

Article 1. Définitions

Dans les présentes conditions générales de ventes (« les CGV »), les mots et expressions suivants sont ainsi définis :

- « Prestataire » : l'Association pour la Gestion du Centre de Formation Saint Honoré, organisme de formation professionnelle dont le numéro de déclaration d'activité est 11 752 282 175, et dont le siège social est sis 42/44 rue Romainville, 75019 Paris ;
- « Stagiaire » : toute personne physique passant commande d'une Formation, tel que ce terme est défini ci-dessous ;
- « Client » : toute personne morale passant commande d'une Formation, tel que ce terme est défini ci-dessous, au bénéfice de ses salariés (« les Salariés du Client ») ;
- « Bénéficiaire d'une Formation » : toute personne physique participant aux Formations, à titre de Stagiaire ou de Salarié du Client ;
- « Formation » : prestation d'enseignement pratique, théorique ou mixte, figurant au catalogue d'offres de formation diffusé par le Prestataire, ou bâtie sur mesure à la demande d'un Client. Les Formations délivrées par le Prestataire sont les suivantes :
- ii) Formation Inter-entreprises : Formation dont le contenu figure dans le catalogue diffusé par le Prestataire, proposée aux Stagiaires et aux Salariés du Client ;
- iii) Formation Intra-entreprises : Formation réalisée sur mesure par le Prestataire pour un Client, à sa demande, non accessible aux Stagiaires ;
- iiii) Formation Diplômante : Formation sanctionnée par une attestation ou un diplôme délivré par le Prestataire ou par tout organisme agréé en ce domaine.

« Contrat de Formation » : le bon de commande d'une Formation et ses éventuelles annexes, daté et signé par le Stagiaire ou le Client et accepté par écrit par le Prestataire. Le bon de commande est établi par le Prestataire et remis au Client ou au Stagiaire avec les CGV.

« Parties » : chaque signataire d'un contrat de Formation.

Article 2. Objet et champ d'application

2.1. Portée des CGV

Les CGV ainsi que le Contrat de Formation et ses annexes définissent les conditions contractuelles selon lesquelles le Prestataire fournit une Formation à un Client ou un Stagiaire.

La signature d'un Contrat de Formation emporte l'acceptation sans réserves ni conditions des CGV par le Client et le Stagiaire et leur adhésion pleine et entière à celles-ci, et exclut l'application de toute autre disposition telles que, notamment, les conditions générales d'achat du Client. Ainsi, seules les CGV et le Contrat de Formation constituent l'accord des Parties.

En cas de contradiction entre les informations contenues dans les CGV et celles figurant sur d'autres supports, qu'ils aient ou n'aient été mis par le Prestataire, les CGV prévalent d'un point de vue systématiquement.

Si l'une des dispositions des CGV est déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions des CGV resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des Parties.

Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son exécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation du Prestataire à son application.

2.2. Règlement intérieur du Prestataire

Les CGV sont complétées par le règlement intérieur du Prestataire, qui sera communiqué au Client et au Stagiaire en même temps que le projet de Contrat de Formation, et qui est accessible sur le site Internet du Prestataire à l'adresse www.stho.org. L'inscription et la participation à une Formation impliquent l'engagement du Client et des Bénéficiaires d'une Formation de se conformer au règlement intérieur du Prestataire.

2.3. Modification des CGV

Le Prestataire peut modifier les CGV à tout moment, sans préavis. Les CGV applicables à un Contrat de Formation accepté par le Prestataire restent celles qui ont été remises au Client et au Stagiaire, ainsi acceptées par eux lors de la signature du Contrat de Formation.

2.4. Absence d'exclusivité

Le Prestataire ne consent aucune exclusivité à ses Clients et aux Stagiaires et se réserve ainsi le droit de dupliquer ses Formations, sans limitations ni réserve en faveur de qui que ce soit.

2.5. Stages

En fonction des Formations, les Stagiaires et les Salariés du Client peuvent être conduits à effectuer des stages, facultatifs ou obligatoires. Si le stage est obligatoire, les Stagiaires et les Salariés du Client doivent prendre toutes les dispositions pour être en mesure d'y participer. L'absence de participation à un stage obligatoire est susceptible de remettre en cause l'achèvement de la Formation, si son semblable au Prestataire.

2.6. Niveaux académiques – Diplômes

Certaines Formations Diplômantes ne sont accessibles qu'en fonction d'un niveau académique requis exigé des Stagiaires et des Salariés du Client. Aucune dérogation n'est admise en cette matière et il appartient au Client et au Stagiaire de vérifier préalablement la possession d'une commande de Formation qu'il détermine le niveau académique prérequis.

Article 3. Information précontractuelle

Chaque demande de renseignements d'un Client ou d'un Stagiaire à propos des Formations fait l'objet d'une réponse du Prestataire valant information précontractuelle au sens de l'article L221-5 du Code de la consommation (lorsque le Client peut se prévaloir de ce texte, par application de l'article L221-3 du même Code) comportant :

- les caractéristiques essentielles de la Formation, son prix, le montant et le délai de paiement de l'acompte, les délais de réalisation de la prestation de Formation (sauf pour les Formations Inter-entreprises) ;
- lorsque le droit de rétractation existe, les conditions, le délai et les modalités d'exercice de ce droit ainsi que le formulaire type de rétractation ;
- le montant des frais résultant de l'exercice du droit de rétractation ;
- l'absence de tout droit de rétractation pour les Formations Intra-entreprises, ainsi que des circonstances qui interdisent l'exercice du droit de rétractation ;
- les CGV ;
- le règlement intérieur du Prestataire ;
- le modèle du Contrat de Formation correspondant à la Formation envisagée (à l'exception des Formations Intra-Entreprises nécessitant des échanges approfondis avec le Client).

Article 4. Formation des commandes et des inscriptions aux Formations

4.1. Définition des besoins du Client ou du Stagiaire

Préalablement à la passation d'une commande, le Client et le Stagiaire doivent prendre connaissance des caractéristiques essentielles des offres de Formation du Prestataire. A cette fin, ils peuvent consulter les informations figurant au catalogue ou sur le site Internet du Prestataire, à la rubrique CGV.

Les indications figurant sur le catalogue ou le site Internet du Prestataire ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient constituer un engagement contractuel du Prestataire garantissant une similitude parfaite entre le service commandé et le service fourni, eu égard aux éventuelles adaptations de la Formation résultant des demandes spécifiques du Client ou du Stagiaire, de l'actualité, du niveau des Bénéficiaires d'une Formation ou de la dynamique du groupe des Bénéficiaires d'une Formation, sans toutefois modifier les besoins exprimés par le Client. Chaque Client et chaque Stagiaire est ainsi seul responsable de la définition de ses besoins et du choix de la Formation qu'il commande au Prestataire. Il appartient au Client et au Stagiaire d'informer le Prestataire de ses besoins et attentes particuliers et de lui communiquer, si nécessaire, tous autres renseignements pertinents se rapportant à la prestation de Formation commandée. Il appartient également aux Clients et Stagiaires de poser au Prestataire toutes les questions nécessaires à leur information, en fonction des caractéristiques de chaque Formation, et de leurs propres attentes.

Les conseils qui auront pu être donnés par le Prestataire aux Clients et aux Stagiaires quant à l'opportunité du choix d'une Formation n'engagent pas la responsabilité du Prestataire quant à la réalisation des objectifs poursuivis par les Clients ou le Stagiaire, et ne constituent pas une obligation de résultat, en particulier d'obtention d'un diplôme pour les Formations Diplômantes.

4.2. Lieux où se déroulent les Formations

Les Formations se déroulent dans les locaux du Prestataire ou dans ceux du Client, ou en tout autre lieu décidé d'un commun accord ou nécessaire à la parfaite réalisation de la Formation. Toutefois, aucune Formation ne peut avoir lieu dans des locaux appartenant aux Stagiaires ou placés sous leur contrôle.

4.3. Commande

La commande d'une prestation de Formation doit être formalisée par la remise au Prestataire d'un Contrat de Formation daté et signé par le Client ou le Stagiaire comportant notamment la description des prestations de Formation et les conditions de leur réalisation, ainsi que leur prix. L'acceptation de la commande par le Prestataire formalise les conditions particulières prévalant entre les Parties pour la réalisation des prestations de Formation ainsi définies et entraîne l'engagement de la commande ainsi que l'entrée en vigueur du Contrat de Formation.

Le Client ayant conclu un Contrat de Formation hors établissement, au sens de l'article L 221 1, 1°, 2° du Code de la consommation, est tenu d'acquiescer, à réception de la facture, le coût de la formation.

L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente convention ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

Le Stagiaire est tenu de payer à réception de la facture, le coût de la formation. A la demande du Client, la nature ou les modalités d'exécution des prestations de Formation pourront être ultérieurement modifiées. Dans ce cas, les Parties conviendront d'un commun accord des nouvelles conditions de prix et de délais résultant de ces modifications. Faute d'accord sur ces nouvelles conditions, les demandes nouvelles du Client ne seront pas exécutées.

La faculté de solliciter la modification de la nature ou les modalités d'exécution des prestations de Formation n'est pas offerte aux Stagiaire

4.4. Inscription des Bénéficiaires d'une Formation

L'inscription des Salariés du Client n'est validée qu'après acceptation par le Prestataire du Contrat de Formation daté, signé et revêtu du cachet du Client, et encaissement du paiement de l'acompte dont le montant est indiqué dans ce contrat.

L'inscription d'un Stagiaire n'est validée qu'après acceptation par le Prestataire du Contrat de Formation daté et signé par le Stagiaire, et encaissement du paiement de l'acompte dont le montant est indiqué dans ce contrat.

Pour les Formations diplômantes, l'inscription peut être également subordonnée à une décision préalable d'admission prononcée par l'autorité décisionnaire compétente, ou par un jury constitué par le Prestataire.

Une décision négative de l'autorité décisionnaire compétente ou du jury constitué par le Prestataire entraîne un refus d'admission et le remboursement des droits d'inscription déjà payés par le Client ou le Stagiaire, sauf indication contraire figurant dans le Contrat de Formation, notamment pour tenir compte des frais engagés par le Prestataire.

4.5. Droit de rétractation

Droit de rétractation du Client

Lorsque le Client a été sollicité par le Prestataire et que le Contrat de Formation a été conclu hors établissement, au sens de l'article L.221-1, 1°, 2° du Code de la consommation, le Client bénéficie du droit de rétractation aux conditions stipulées à l'article L.221-3 du Code de la consommation si, conformément à ce texte :

- l'objet du Contrat de Formation n'est pas dans le champ de son activité principale ;
- le nombre de salariés qu'il emploie est inférieur ou égal à cinq.

Le droit de rétractation du Client s'exerce alors conformément aux dispositions des articles L221-18 à L.221-28 du Code de la consommation.

Droit de rétractation du Stagiaire

Le droit de rétractation du Stagiaire s'exerce conformément aux dispositions des articles L221-18 à L.221-28 du Code de la consommation.

Article 5. Principes généraux régissant la fourniture des prestations de Formation

5.1. Responsabilité du Prestataire

Compte tenu de la nature des Formations et de l'implication personnelle attendue des Bénéficiaires d'une Formation, l'engagement du Prestataire vis-à-vis du Client et du Stagiaire est une obligation de moyens et non de résultat.

Le Prestataire ne pourra en aucun cas être déclaré responsable d'un préjudice financier, commercial ou autre, ayant directement ou indirectement son origine dans l'exécution de la prestation de Formation et ne pourra en aucun cas être déclaré responsable au titre de dommages indirects. La responsabilité du Prestataire ne pourra être recherchée qu'à raison de sa faute intentionnelle ou d'une faute détachable de sa mission de Formation, sans préjudice de ses recours éventuels du Prestataire contre un Client ou le Bénéficiaire d'une Formation, à raison de la faute ou de la négligence de ces derniers.

Si la responsabilité du Prestataire est recherchée pour quelque cause que ce soit, les dommages et intérêts payables par le Prestataire au Client ou au Bénéficiaire d'une Formation ne pourront en aucun cas excéder le prix total hors taxes de la Formation en cause et à la condition que ce montant aura été préalablement payé au Prestataire. Le Prestataire ne peut être tenu responsable d'un dommage ou d'une perte ou d'un vol d'objets et d'effets personnels appartenant aux Bénéficiaires d'une Formation.

Dans le cadre des Formations Intra-entreprises, il appartient au Client de vérifier la conformité de ses propres locaux au bon déroulement de la formation, et de s'assurer de la disponibilité du matériel nécessaire à la bonne réalisation de celle-ci, suivant les indications et critères qui lui seront communiqués par le Prestataire avant le début de la Formation.

5.2. Délais

Les prestations de Formation sont réalisées à la date ou dans le délai indiqué dans le Contrat de Formation.

A défaut d'indication de cette date ou de ce délai, le Prestataire s'engage en tout état de cause à débiter la fourniture de ses services dans un délai de 30 jours maximum à compter de la date d'acceptation du Contrat de Formation.

Si, hors cas de force majeure stipulée à l'article 10 ci-dessous, la Formation n'est pas fournie à la date ou à l'expiration du délai mentionné sur le bon de commande, le Client ou le Stagiaire peut, après avoir enjoint sans succès le Prestataire à exécuter son obligation, dans un délai supplémentaire raisonnable, résoudre le contrat de Formation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

5.3. Savoir-faire du Prestataire

Pour la structuration et la réalisation des Formations, le Prestataire utilise un savoir-faire, des techniques et des méthodes qui lui sont propres ou qui appartiennent à un tiers, en apportant ses modifications, le cas échéant. Sauf accord contraire écrit avec le Client ou le Stagiaire, le Prestataire reste seul juge du choix et de la pertinence du savoir-faire, des techniques et des méthodes à mettre en oeuvre pour réaliser chaque Formation.

L'utilisation d'un savoir-faire, de techniques ou de méthodes appartenant au Prestataire n'entraîne aucun transfert de propriété ou constitution d'un droit d'usage en faveur du Client ou des Bénéficiaires d'une Formation.

Quelle qu'en soit sa forme, la documentation utilisée ou produite par le Prestataire pour la réalisation d'une Formation, présentée ou remise aux Bénéficiaires d'une Formation à cette occasion, est protégée par des droits de propriété intellectuelle en faveur du Prestataire.

À ce titre, le Client et les Bénéficiaires d'une Formation ont l'interdiction d'utiliser, transmettre, diffuser, reproduire, transformer ou exploiter tout ou partie de ces documents, sans un accord préalable écrit du Prestataire.

Le Client et les Bénéficiaires d'une Formation s'interdisent également de faire directement ou indirectement concurrence au Prestataire en utilisant, comme s'ils en étaient l'auteur ou le propriétaire, ou en le reproduisant que quelque manière que ce soit, le savoir-faire, les techniques et les méthodes mis en oeuvre durant la Formation, ainsi que les documents diffusés dans le cadre de celle-ci.

Les contenus des programmes figurant dans les fiches de présentation des Formations sont fournis à titre indicatif, le Prestataire se réservant le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des Bénéficiaires d'une Formation ou de la dynamique du groupe auquel ils participent, sans toutefois modifier les besoins exprimés par le Client ou le Stagiaire.

5.4. Statut du personnel du Prestataire – Sous-traitance

La liste du personnel du Prestataire affecté à la réalisation de chaque Formation est communiquée au Client et au Stagiaire avant le début de la Formation.

Si un salarié du Prestataire s'avère indisponible, ou devient indisponible pendant une Formation, le Prestataire le remplacera par une personne de compétence équivalente, dans des délais raisonnables.

Le personnel du Prestataire affecté à la réalisation d'une Formation reste en permanence placé sous la subordination du Prestataire. A aucun cas le Client ou les Bénéficiaires d'une Formation ne peuvent donner d'instructions au personnel du Prestataire.

5.5. Intitulé personne

Le Contrat de Formation étant conclu en considération de la personnalité des Parties, de leurs aptitudes particulières et de la nature du service presté, ledit contrat est donc incessible et intransmissible, sauf accord écrit entre les Parties.

Toutefois, par dérogation aux dispositions ci-dessus, le Prestataire est autorisé à sous-traiter tout ou partie des prestations de Formation, à condition d'en informer préalablement le Client ou le Stagiaire. Le Prestataire fera son affaire personnelle de la qualité des prestations fournies par son sous-traitant.

5.6. Assurances

Le Prestataire est assuré pour sa responsabilité civile professionnelle pour tous les dommages matériels et immatériels consécutifs à l'exécution de ses prestations de Formation par son personnel et ses éventuels sous-traitants, au titre de la Formation dispensée dans ses locaux. Si des membres du personnel du Prestataire ou de ses sous-traitants sont amenés à travailler dans des locaux dépendant de l'autorité d'un Client ou choisit au titre de l'exécution d'une prestation de Formation, le Client contractera une assurance spécifique couvrant les dommages pouvant survenir à ces personnes, dans les locaux où se dérouleront la Formation ou lors de leurs déplacements en relation avec la réalisation de la Formation.

Le Client devra en justifier, à première demande du Prestataire.

Chaque Stagiaire et chaque Client, tant pour lui-même que pour les Salariés du Client, doit souscrire une assurance personnelle ou professionnelle afin d'être couvert pendant toute la durée de la Formation, incluant les déplacements et les périodes de stages.

Article 6. Prix, modalités de facturation et de paiement

Le prix de la Formation est indiqué dans le Contrat de Formation, au taux de TVA en vigueur. Les prix ainsi arrêtés sont fermes, et sont ceux en vigueur au jour de l'envoi de la commande par le Client ou le Stagiaire au Prestataire.

Les frais annexes (reprographie, affranchissements, etc.) dont le Client et le Stagiaire a été informé avant la commande, sont également indiqués dans le Contrat de Formation. Les modalités de facturation et de paiement sont précisées dans le Contrat de Formation. Le règlement peut s'effectuer en espèces ou par tout mode de paiement, à l'exception des lettres de change et des billets à ordre.

Sauf accord préalable écrit conclu avec le Client ou le Stagiaire, le Prestataire n'accepte aucune commande dont le prix serait payé à crédit par le Client ou le Stagiaire au moyen d'un emprunt souscrit auprès d'un tiers, sauf s'il s'agit d'un prêt d'honneur.

Article 7. Financement de la Formation par un organisme tiers

Lorsque la Formation est financée par un organisme tiers, il appartient au Client ou au Stagiaire :

- d'effectuer la demande de prise en charge de ce financement avant la signature du Contrat de Formation et, en tout état de cause, avant le début de la Formation et de s'assurer de l'acceptation de cette demande ainsi que du paiement du prix de la Formation par l'organisme tiers ;
 - d'indiquer explicitement dans le Contrat de Formation adressé au Prestataire les coordonnées complètes de l'organisme tiers à facturer.
- La demande de financement par un organisme tiers n'est pas une condition suspensive ou résolutoire à l'encontre du Prestataire. En conséquence, si l'organisme tiers refuse de financer la Formation, le prix de cette dernière sera intégralement facturé au Client ou au Stagiaire. La Formation pourra également être annulée, à la demande du Client ou du Stagiaire, sans préjudice de la facturation au Client des frais engagés par le Prestataire à cette occasion, ainsi que du prorata du prix de la Formation ayant déjà été payé.

Si la preuve de l'acceptation du financement de la Formation par l'organisme tiers ne parvient pas au Prestataire avant le premier jour de la Formation, la Formation sera annulée si son semblable au Prestataire, sauf si le Client ou le Stagiaire lui fournit le financement requis ainsi que les garanties de paiement qui lui seront demandées à cette occasion.

En tout état de cause, la prise en charge partielle du financement de la Formation par un organisme tiers entraîne la facturation du solde au Client ou au Stagiaire.

Si l'organisme tiers refuse de payer tout ou partie de la somme due au Prestataire en raison d'une faute, d'une action ou d'une omission du Client ou du Bénéficiaire d'une Formation (notamment, absence, abandon de la Formation, insuffisance d'investissement personnel, déclarations mensongères lors de la souscription de la Formation, fraude...), le Client ou le Bénéficiaire d'une Formation devient de plein droit redevable de l'intégralité du prix de la Formation, qui lui est alors facturé par le Prestataire.

Article 8. Pénalités de retard et sanctions en cas de défaut de paiement

Si le prix stipulé au Contrat de Formation n'est pas payé à l'échéance, le Prestataire se réserve le droit de résoudre le Contrat de Formation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception et de conserver, à titre d'indemnité, l'acompte versé par le Client ou le Stagiaire, sans préjudice de l'exercice de tous autres recours à leur encontre. En cas de pluralité d'échéances de paiement du prix de la Formation, le défaut de paiement de l'une des échéances entraîne, lorsque le Prestataire n'opte pas pour la résolution de la commande, l'exigibilité immédiate des échéances ultérieures. Le défaut de paiement des dites échéances entraîne de plein droit la résiliation du Contrat de Formation, sans préjudice des recours pouvant être exercés par le Prestataire contre le Client ou le Stagiaire.

Tout retard de paiement entraîne l'exigibilité d'intérêts de retard annuels capitalisés de droit, à la charge du Client ou du Stagiaire, s'élevant à 5 %.

Article 9. Résiliation du Contrat de Formation

Le Contrat de Formation peut être résilié par notification écrite d'une Partie si l'autre Partie ne respecte pas l'une de ses obligations et dans le cas où ce manquement n'aurait pas été réparé dans les 30 jours suivant la notification écrite de la Partie faisant état du manquement et visant le présent article. La résiliation prendra alors effet à l'expiration de ce délai de 30 jours.

Quels que soient l'auteur et la raison de la résiliation, le Client ou le Stagiaire reste tenu de payer au Prestataire les sommes dues pour les prestations de Formation effectuées avant la date effective de résiliation.

La Partie lésée pourra demander en justice l'octroi de dommages et intérêts.

Dans tous les cas d'exécution de ses obligations par le Client ou le Stagiaire, l'acompte versé à la commande de la prestation de Formation reste acquis au Prestataire à titre d'indemnité.

Article 10. Force majeure

Chaque partie ou ce qui la concerne, les Parties ne seront pas tenues responsables de la non-exécution de leurs engagements contractuels respectifs si leur réalisation en est empêchée par un événement présentant les conditions de la force majeure définie à l'article 1218 du Code Civil.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du Contrat de Formation. Si l'empêchement est définitif, le Contrat de Formation est résolu de plein droit et les Parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

Article 11. Annulation ou report de la Formation – Assiduité

11.1. Annulation de la Formation

Si la Formation est annulée par le Prestataire pour un motif autre que la force majeure définie à l'article 10 ci-dessus, les sommes versées sont restituées au Client ou au Stagiaire, déduction faite des montants correspondants, pro rata temporis, au temps de Formation effectué à la date de l'annulation.

Sauf cas de force majeure défini à l'article 10 ci-dessus, l'annulation de la Formation par le Client ou le Stagiaire n'entraîne pas le remboursement des sommes déjà versées au Prestataire et rendent exigibles les sommes qui lui restent dues, à titre d'indemnité.

11.2. Report de la Formation

Si la réalisation de la Formation est reportée par le Prestataire pour un motif autre que la force majeure définie à l'article 10 ci-dessus, le Client ou le Stagiaire pourra soit décider de maintenir son inscription et participer à la Formation ainsi différée, soit résoudre le Contrat de Formation et recevoir le paiement des sommes déjà payées.

11.3. Assiduité

Les Bénéficiaires d'une Formation se doivent d'être assidus et de participer activement à toutes les activités composant le programme de la Formation, y compris les stages. L'absence d'assiduité, ainsi que tout comportement perturbant le bon déroulement de la Formation, peuvent entraîner, au choix du Prestataire, l'exclusion temporaire ou définitive du Bénéficiaire d'une Formation concerné. Dans ce cas, les sommes déjà versées par le Bénéficiaire d'une Formation ne lui sont pas restituées et les sommes qui restent dues au Prestataire deviennent exigibles à son profit, à titre d'indemnité.

Le Client s'engage à veiller à ce que chaque Salarié du Client soit informé des dispositions du présent article et s'y conforme.

Article 12. Traitement des données personnelles

Pour réaliser la prestation de Formation, le Prestataire doit recueillir des informations et données personnelles du Client ou des Bénéficiaires d'une Formation, qui font l'objet d'un traitement informatique, ainsi que pour traiter les demandes d'inscription, assurer le bon suivi du dossier et, plus généralement, garantir une bonne gestion administrative et le bon déroulement de la Formation. Les données ainsi recueillies ne sont ni exploitées à des fins autres que celles strictement nécessaires à la réalisation de la Formation considérée, ni transmises à des tiers, le tout sans préjudice des dispositions de l'article 14 ci-dessous relatif à la communication institutionnelle du Prestataire.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée par le Règlement général de protection des données, le Client et les Bénéficiaires d'une Formation bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent et, en cas de motifs légitimes, de suppression, de limitation et d'opposition au traitement de leurs données. Ils peuvent exercer ce droit en adressant tout courrier électronique à droits@stho.org.

Le Client s'engage à informer chaque Salarié du Client des dispositions du présent article.

Article 13. Confidentialité

Le Client et les Bénéficiaires d'une Formation doivent garder confidentiels, et s'interdisent de diffuser, les informations et documents, quelles que soient leur forme et leur nature (dont notamment les prix et remises accordées, les modalités spécifiques de la Formation et les échanges avec le Prestataire) auxquels ils auront eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de Formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du Contrat de Formation.

Le Client s'engage à veiller à ce que chaque Salarié du Client soit informé des dispositions du présent article et s'y conforme.

Article 14. Communication institutionnelle du Prestataire

Chaque Client et chaque Bénéficiaire d'une Formation autorise expressément et gratuitement le Prestataire à mentionner son nom, son logo et à faire mention, à titre de référence, de la réalisation de la Formation qui lui a été fournie ainsi que des opérations s'y rapportant, pour les nécessités de sa communication institutionnelle et la constitution de ses dossiers de demande d'agrément ou autres autorisations ou référencements administratifs. Le Client s'engage à veiller à ce que chaque Salarié du Client soit informé des dispositions du présent article et s'y conforme.

Article 15. Réclamations du Client ou du Stagiaire

En cas de réclamation du Client, le dossier doit être communiqué au service clientèle du Prestataire, à l'adresse suivante :

42/44 rue Romainville, 75019 Paris

En cas d'absence de réponse du Prestataire dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la réclamation, le Client ou le Stagiaire peut soumettre le différend qui l'oppose au Prestataire au médiateur (coordonnées du médiateur à indiquer) qui tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les Parties en vue d'aboutir à une solution amiable. En cas de litige, le Client ou le Stagiaire doit s'adresser en priorité au Prestataire au 01 42 88 60 60 (numéro non surtaxé à partir d'une ligne fixe en France métropolitaine), du lundi au vendredi sauf jour férié ou chômé et vacances scolaires, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 par courrier à l'adresse suiviformation@stho.org ou par courrier à l'adresse : 42/44 rue Romainville 75019 Paris.

En l'absence de solution dans les 21 jours qui suivent la demande du Client ou du Stagiaire, ce dernier peut saisir le médiateur à l'adresse mediateur@stho.org qui recherchera gratuitement un règlement à l'amiable.

Aucun droit de réclamation n'est ouvert aux Salariés du Client, car seul le Client est le cocontractant du Prestataire.

Article 16. Droit applicable et tribunaux compétents

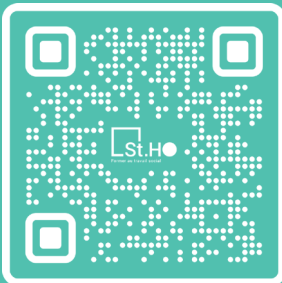
Les relations entre les Parties sont régies par la Loi Française. Les Parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend se rapportant à l'interprétation, l'exécution, l'exécution ou la rupture du Contrat de Formation ainsi qu'à tous autres litiges connexes. A défaut d'accord, le tribunal compétent sera celui du lieu du siège social du défendeur ou celui du lieu de l'exécution de la Formation.



Former au travail social

Centre de formation Saint-Honoré

42/44 rue de Romainville 75019



CONTACTS :

stho@stho.org

01.42.88.80.80

WWW.STHO.ORG

